



Leadership des femmes dans la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest

Portraits



Leadership des femmes dans la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest

Elles sont juristes, journalistes, scientifiques, enseignantes, entrepreneuses, etc. Elles sont toutes issues de la région ouest africaine. Leur quotidien, œuvrer pour une Afrique juste et paisible. Leur objectif commun : imprégner davantage les femmes dans les questions de paix afin que ces dernières ne se contentent plus des seconds rôles dans les règlements de conflits et la pérennisation de la paix. Cet ouvrage, en plus d'être une compilation de leurs portraits, est composé sur la base de leur expérience en tant que femmes facilitatrices dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Ces femmes dont le leadership au niveau continental et même mondial n'est plus à démontrer nous y listent les défis réels auxquels les femmes font face en Afrique généralement et dans leurs pays respectifs en particulier. Avec beaucoup d'intérêt, voire de passion, ces femmes leaders dénombrent les obstacles à leur représentation juste et équitable dans les processus de paix tout en y mesurant leur degré d'influence. Elles préconisent en outre des solutions qui pourraient amener la femme à se positionner en véritable actrice au lieu d'être un enjeu. .

Mot du directeur



La problématique de la participation des femmes dans les processus de paix est aujourd'hui au cœur des débats sur les plans local, national, sous régional et international, surtout lorsqu'on analyse les enjeux et les défis liés à la paix et la sécurité en Afrique. Plus de quinze années après l'adoption de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, leur capacité à influencer de manière significative les processus de sortie de crise demeure insuffisamment valorisée.

Face aux nombreux défis sécuritaires qui impactent souvent les structures au niveau communautaire et sociétal, l'Institut Gorée, dans le cadre de son programme Femme, Paix et Sécurité, a organisé un atelier régional sur l'implication des femmes dans les processus de prévention et de résolution des conflits. Ayant regroupé une trentaine de femmes leaders d'organisations de la société civile de l'espace CEDEAO, ce séminaire a permis de renforcer leurs capacités dans le domaine de la prévention des conflits et de la médiation. Au-delà de susciter une prise de conscience générale en faveur de la promotion de leurs droits, les femmes intervenant pour la plupart dans diverses initiatives nationales de dialogue et de médiation ont fortement insisté sur la nécessité de partager les bonnes pratiques. C'est le sens de la présente publication, fruit du séminaire, et qui met l'accent sur les expériences des femmes en matière de prévention et résolution de conflits. Elle constitue une forme de soutien et de valorisation des femmes en matière de diplomatie préventive, de renforcement des capacités des organisations de femmes par la facilitation des échanges pour favoriser leur coopération. En tant qu'organisation panafricaine travaillant à la promotion des idéaux de paix, de progrès et de justice sociale, il est important pour Gorée Institute de soutenir les initiatives visant à renforcer l'implication et le leadership des femmes, et à promouvoir la prévention et la résolution des conflits. Après tout, intégrer et impliquer les femmes c'est aussi investir dans leurs capacités organisationnelles par un renforcement institutionnel pour un impact plus grand et une meilleure efficacité. C'est aussi travailler à partager et conserver la mémoire.

A travers cette publication, le Gorée Institute dans le cadre de son Programme Femme, Paix et Sécurité, compte poursuivre les efforts de renforcement de capacités des organisations de femmes mais aussi et surtout soutenir la mise en place de plateformes d'échange d'informations, de partage d'expériences et de plaidoyer notamment dans le cadre de la prévention des conflits et de la médiation préventive. Cette présente publication est une étape d'un long processus de capitalisation sur les expériences des femmes travaillant dans les processus de paix, par les témoignages et l'identification de bonnes pratiques pour une meilleure valorisation et une vulgarisation de leurs expériences.

Enfin, le Gorée Institute, en se référant à la Résolution 1325 des Nations Unies, aux instruments de l'Union Africaine et de la CEDEAO en faveur des femmes, continuera à développer les compétences des femmes et des jeunes femmes dans les domaines de la gouvernance, de la paix et des élections afin qu'elles puissent être impliquées systématiquement dans les processus de consolidation de la paix, de facilitation, de négociation et de prévention des conflits.

Bonne lecture !

Introduction

Les crises sont inhérentes aux sociétés. A travers les âges, plusieurs cadres ont été définis et des initiatives prises aux plans national, régional, global, allant dans le sens d'apporter des solutions à ces crises. Le débat sur la sécurité dans le continent africain tourne autour de la recherche des causes et des facteurs des conflits et de l'instabilité politique et ses conséquences sur la stabilité interne des Etats. En Afrique, on peut combiner deux grandes approches de sécurité. Il y a l'approche géopolitique qui postule que l'insécurité en Afrique est la conséquence des conflits qui sont suscités et attisés par les grandes puissances et les approches endogènes qui, elles, abordent les facteurs internes de l'insécurité en Afrique. Selon cette dernière approche, l'État postcolonial, préexistant à la Nation, constitue un facteur d'insécurité du fait de son héritage sociogéographique, géographico-culturel et de son hybridation transnationale avec le crime. De même, l'État postcolonial est facteur d'insécurité au sens qu'il produit de la violence (y compris symbolique) et de l'insécurité vis-à-vis de sa population du fait de plusieurs facteurs: crise ou inexistence de l'Etat-Nation, porosité des frontières, Etats clefs en main (Maurice Hauriou), crise de la citoyenneté, pauvreté, etc.

Un autre versant des approches endogènes fait état des nouveaux types de guerres avec leurs lots de conséquences. Comme le démontrent Bertrand Badie et Dominique Vidal, les sociétés modernes sont marquées par des « nouvelles guerres », c'est-à-dire de nouveaux types de crises créant des nouveaux enjeux sécuritaires. Cette période des sociétés modernes est celle où l'on passe d'un monde multipolaire à un monde a-polaire. Ce passage peut s'expliquer par le passage des guerres inter-étatiques à des guerres infra-étatiques. Guerres qui éclatent, le plus souvent, soit pour le contrôle du territoire, soit pour l'accès au pouvoir ou le contrôle de ce dernier.

En effet, les guerres intra-étatiques renvoient aussi à des guerres civiles avec parfois une dimension religieuse ou ethnique non négligeable, même si ce ne sont pas des facteurs de cause de ces conflits. Ces nouveaux types de guerres ont un impact négatif sur les populations civiles voire sur l'environnement. Par ailleurs, l'émergence actuelle de nouvelles problématiques liées à la paix et à la sécurité en Afrique, nées des nouveaux systèmes de conflits (Libye, Syrie, etc.), du radicalisme, etc. induisent nécessairement la recherche de réponses et à de solutions concertées.

En outre, il a été remarqué des conséquences néfastes de ces conflits notamment sur les femmes et les jeunes ; conséquences se perpétuant dans les phases post conflits du fait d'une non implication de ces catégories dans les processus de résolution de ces conflits. En 2000, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité qui légitime l'implication et l'intervention des femmes dans la consolidation de la paix. D'autres résolutions ultérieures portées par l'instance mondiale (1325, 1820, 1888 et 1889) viendront dans les années qui suivent, contribuer à davantage renforcer et reconnaître l'implication des femmes comme facteur important contribuant à une résolution structurelle et durable des conflits dans le monde. De même, ces résolutions attirent l'attention sur les efforts nécessaires à consentir visant à intégrer l'égalité hommes-femmes dans toutes les sphères et les étapes de consolidation de la paix.

Aujourd'hui, plus de dix ans après l'adoption à l'unanimité de la résolution 1325 et malgré les efforts de plusieurs organisations et réseaux de femmes, la promotion des initiatives des femmes et de leur représentativité dans les instances décisionnelles est restée presque à son stade initial de promesses et de bonnes intentions : très peu de réalisations ont été faites. La volonté des femmes de participer à la prise de décisions souvent ignorée du fait d'un jeu des acteurs est doublée d'un défaut d'expertise, d'ingénierie, de leadership reconnue des femmes dans le cadre de la prévention et de la résolution des conflits. Par ailleurs, hormis les cadres formels et informels de gestion de conflits, les femmes se trouvent en marge des stratégies structurelles de gouvernance des processus politiques, dont la mauvaise gestion peut ouvrir à des conflits.

Cette donne n'a toutefois pas remis en question le rôle, de fait des femmes au sein de leurs communautés, tant du point de vue formel qu'informel, ainsi que les initiatives qu'elles portent concernant la prévention et la résolution de conflits grâce à leur leadership assumé. Des actions de médiation, de facilitations porteuses sont à noter et à mettre à l'actif des femmes, actions de diverses envergures, partant du niveau communautaire aux niveaux régional et sous régional en passant par le niveau national. A travers ces quelques récits de vie, nous vous dressons les initiatives riches, diverses, multiformes portées par les femmes de différents pays de l'Afrique de l'Ouest s'inscrivant dans une dynamique de réaliser la paix et la stabilité.

Ces dames actives dans la médiation et la gestion de conflits sont juristes, journalistes, scientifiques, enseignantes, entrepreneuses, etc. Elles sont toutes issues de la région ouest-africaine. Leur quotidien : œuvrer pour une Afrique juste et paisible. Leur objectif commun : imprégner davantage les femmes dans les questions de paix afin que ces dernières ne se contentent plus des seconds rôles dans les règlements de conflits et la pérennisation de la paix. Cet ouvrage, en plus d'être une compilation de leurs portraits, est composé sur la base de leurs expériences en tant que femmes facilitatrices dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Ces femmes dont le leadership au niveau continental et même mondial n'est plus à démontrer nous y listent les défis réels auxquels les femmes font face en Afrique généralement et dans leurs pays respectifs en particulier. Avec beaucoup d'intérêt, voire de passion, ces femmes leaders dénombrent les obstacles à leur représentation juste et équitable dans les processus de paix tout en y mesurant leur degré d'influence. Elles préconisent en outre des solutions qui pourraient amener la femme à se positionner en véritable actrice au lieu d'être un enjeu.

Sigles et abréviations

- AFIP** : Association des Femmes pour les Initiatives de Paix
- AFJCI** : Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire
- AGR** : Activités Génératrices de Revenus
- ALPC** : Armes Légères et de Petit Calibre
- APG** : Accord Politique Global
- BAD** : Banque Africaine de Développement
- CDR** : Commission Dialogue et Réconciliation
- CDVR** : Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation
- CESE** : Conseil Economique, Social et Environnemental
- CITI** : Côte d'Ivoire Transition Initiative
- CNJ** : Conseil National de la Jeunesse
- CNJS** : Conseil National de la Jeunesse du Sénégal
- CNPC** : Coordination Nationale du Programme Compact
- COFEMCI REPC** : Coordination des Femmes de Côte d'Ivoire pour les Elections et la Reconstruction Post-Crise
- COFEPAX** : Coalition Nnationale Femme-Paix-Sécurité au Burkina
- COSEF** : Conseil Sénégalais des Femmes
- CPDC** : Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation
- CSNU** : Conseil de Sécurité des Nations Unies
- CVJR** : Commission Vérité, Justice et Réconciliation
- EPNV** : Programme Education à la Paix et à la Non-violence
- FATIM** : Forces Armées Tchadienne d'Intervention au Mali
- FAD** : Femmes en Action pour le Développement
- FAS** : Femmes Africa Solidarité
- FCEM-CI** : Association Mondiale des Femmes Chefs d'Entreprises-Cellule de Côte d'Ivoire
- FEDEP** : Femmes, Pouvoir et Développement
- FEFEDES-CI** : Fédération des Femmes Entrepreneurs pour le Développement Economique et Social de la Côte d'Ivoire
- GAGR** : Groupements d'Activités Génératrices de Revenus
- GEMACO** : Génération Malienne Consciente
- GRAPEF** : Groupe d'Actions pour la Promotion, l'Éducation et la Formation de la femme et de la Jeune fille
- HCCT** : Haut Conseil des Collectivités Territoriales
- HCDS** : Haut Conseil du Dialogue Social
- IEC** : International d'Expertise et de Conseil
- IFD** : Intégration des Femmes dans le Développement

IIFE : Institut International pour la Planification de l'Education
INSEA : Institut National des Statistiques et d'Economie Appliquée
ISC-ODD : Initiative de la Société Civile pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
IGE : Inspectrice Générale de l'Education
JCI : Jeune Chambre Internationale
LBCFT : Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme
MAEP : Mécanisme Africain dpour l'Evaluation par les Pairs
MCC : Millenium Challenge Corporation
MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MPCA : Mobilisation pour la Paix et la Consolidation de la justice Africaine
OFNAC : Office National de lutte contre la Corruption
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
PALAJ : Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès aux Droits et à la Justice
2PFJ : Plateforme Panafricaine des Femmes et des Jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance
PGO : Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
POECI : Plateforme des Organisations de la Société Civile pour l'Observation des Elections en Côte d'Ivoire
PVT : Paralel vote tabulationcomptage rapide des voix
RDA : Rassemblement Démocratique Africain
RENACOT : Réseau National des Communicateurs Traditionnels
REPAOC : Réseau des Plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre
REPSFECO : Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO
RIJLI : Conseil d'administration du Réseau Ivoirien des Jeunes Leaders pour l'Intégrité
RTPT : Rassemblement du Peuple Togolais
SADAOC : Sécurité Alimentaire Durable en Afrique de l'Ouest et du Centre
SECADOS : Service Chrétien pour le Développement des Œuvres Sociales
TGB : Télévision nationale de la Guinée Bissau
UA : Unité Africaine
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFT : Union Nationale des Femmes du Togo
UNOWAS : Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
URD : Unité de Recherche Démographique de Lomé
USAID : Agence Américainedes Nations Unies pour le Développement International

Sommaire

<i>Mot du Directeur</i>	4
<i>Introduction</i>	5
<i>Sigles et abréviations</i>	7
<i>Sommaire</i>	9
<i>Portraits</i>	11

Portraits





**Fatoumata
MAÏGA** (Mali)

« Le cas du Mali est un cas de non-respect des textes, à savoir la Constitution qui donne à la femme une place de choix avec la loi 052 de décembre 2015 relative au quota des 30% sur le genre »

Il suffit d'échanger quelques mots avec elle pour déceler l'expérience qu'elle a dans les questions liées aux conflits. Cette native de Gao est une femme de terrain qui compte de nombreuses années de militantisme. Fille d'un ancien militaire inspirée par son père, cette ancienne assistante du deuxième Gouverneur de Bamako est issue de l'école des aînés et sait ce que sont la relève et l'importance d'accepter d'être dirigée.

Petite de taille certes, Fatoumata Maïga possède une grande expérience qui lui donne une posture de sage dans le champ des règlements de conflits. Ce dont elle parle, elle l'a vécu car témoin d'événements de violence dans son pays. Bien qu'ancrée dans sa tradition, elle reste toutefois ouverte aux idées contradictoires. Le leadership féminin, elle en a une conception assez particulière car estimant qu'être femme leader ne doit pas être un prétexte pour refuser d'être guidée. Travaillant présentement dans le programme de lutte contre le paludisme dans le district de Bamako, Fatoumata Maïga a fait ses preuves dans la gestion des conflits quand il s'est agi de faciliter le dialogue entre des communautés résidant dans les régions de Gao et de Kidal, aussitôt après la flamme de la Paix le 11 avril 1999 à Kidal, date d'anniversaire du pacte national. Avec l'Association des Femmes pour les Initiatives de Paix (AFIP), elle a aussi œuvré pour le renforcement des capacités, la maîtrise des textes relatifs à la problématique des armes légères et de petit calibre et le danger des explosifs. Loin de s'en arrêter là, la dame à la mine sérieuse s'est aussi distinguée dans la formation sur les textes relatifs à la participation des femmes à la prévention et à la gestion des conflits et la construction de la Paix (R1325 et la 1820).

Sa structure s'est par ailleurs singularisée dans la formation des femmes médiatrices, facilitatrices et négociatrices aux niveaux communautaires, dans le domaine de la collecte des facteurs déclencheurs de crises, de la mobilisation des ressources pour doter les communautés en manque d'eau et des plateformes multi fonctionnelles. Ces femmes actives pour les initiatives de paix ont, à cet effet, joué un rôle primordial dans les plaidoyers, les appels, les actions media et les discussions avec certains groupes armés dans le cadre de la sécurisation des populations vivant dans les zones de conflits. Fatoumata Maïga et ses consœurs ont également fait leur preuve dans le domaine de la désamination de l'accord pour la paix et la réconciliation inter Maliens issue du processus d'Alger. Pour cette militante engagée de la paix, le premier défi auquel les femmes font face en Afrique généralement et au Mali particulièrement est celui de l'insécurité, des pesanteurs sociales et celui de la non application des textes relatifs à la promotion et à la participation des femmes dans la construction de leurs pays.

Le cas du Mali, renseigne-t-elle, est un cas de non-respect des textes, à savoir la Constitution qui, dans le cas de tous les pays africains, donne une place de choix à la femme avec la loi 052 de décembre 2015 relative au quota des 30% sur le genre dans les instances de prise de décision qui peine à se réaliser concernant les postes nominatifs. Se réjouissant de la grande influence des femmes maliennes sur le processus de Paix, Mme Maïga constate avec déception que ses concitoyennes ne sont presque pas impliquées, regrettant surtout que ces dernières se battent dans leurs associations et réseaux dans l'informel, malgré l'effectivité de la loi 052 relative à la promotion du genre dans les postes électifs et nominatifs. Abordant les principaux obstacles sur lesquels les femmes maliennes butent, la native de Gao décrit les enjeux politiques et financiers, ainsi que la faible présence des femmes dans les instances de mise en œuvre de l'accord qui mobilisent beaucoup d'argent. Ainsi, pour que les femmes deviennent de vraies actrices et non d'éternelles victimes, Fatoumata Maïga propose que l'on mette l'accent sur la mobilisation, la poursuite du plaidoyer, tout en faisant prévaloir l'application de la loi par voie de justice en dernier recours. Ce qui, selon elle, est possible, mais pas souhaitable pour le moment.

Les femmes du Mali ayant déjà porté de bonnes pratiques et initiatives couronnées de succès, l'expérimentée militante de la paix se remémore la discussion entre les femmes d'AFIP et les groupes armés pour sécuriser les populations et leurs biens, surtout les récoltes dans le cercle de Douentza (commune du Mali située à la limite nord du Pays Dogon, au nord-ouest de la falaise de Bandiagara). Elle rappelle par ailleurs la mise en place du groupe de plaidoyer consigné dans les recommandations lors d'un atelier d'AFIP tenu les 19 et 20 octobre 2017. La femme de terrain ne manque pas de citer les missions auprès de certains chefs d'Etat de la sous-région, la rencontre avec le Président de la République et la restitution de l'accord pour la Paix et la réconciliation Nationale issue du processus d'Alger. Une œuvre à l'initiative de la Plateforme AFIP et des femmes des régions. Toujours par rapport aux bonnes pratiques et initiatives de femmes maliennes ayant connu une réussite,

Mme Maïga mentionne les journées portes ouvertes du RESPFECO/MALI et la participation des femmes aux rencontres préparatoires de Ouagadougou-Bamako et Alger, dans le cadre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale inter-maliens issu du processus d'Alger. Dans le même sillage, elle convoque l'appui aux communautés des actions de développement, le renforcement des capacités ONU femmes MUNISMA, Gouvernement du Mali, AFIP RESFECO, Mercy Corp et les ONG locales. Fatoumata Maïga ne néglige pas non plus la gestion des relations intercommunautaires dans la région de Gao, malgré la violence de la crise femmes et jeunes qui secoue cette contrée.



Diago Diagne NDIAYE

(Sénégal)

Les femmes doivent obligatoirement être associées à tous les stades de prise de décision et nommées dans de hauts postes de responsabilité à chaque fois qu'il y a un conflit. Elles doivent être représentées dans les forces de sécurité, les opérations de maintien, de consolidation et de reconstruction de la paix »

Mme Diago Ndiaye, c'est des années d'expérience dans le domaine de la médiation dans les conflits, attestées par une bonne maîtrise de la géopolitique nationale. Charismatique par les mots, cette Sénégalaise bon teint incarne bien le raffinement et l'élégance Saint-Louisiens. Inspirée par les anciennes, elle tire son engagement de son passé d'éclairceuse et de militante de naissance. Autodidacte, elle force le respect avec ses diplômes d'études supérieures obtenus à l'âge de cinquante ans.

Enseignante de formation, Mme Diago Ndiaye est titulaire d'un diplôme en Psychologie de la petite enfance et d'un DESS/Master en ingénierie de projet et programme de coopération. Elle est également experte consultante en Genre éducation, paix et sécurité et développement local. « Maman Diago », comme l'appellent affectueusement ses jeunes collègues, est aussi spécialiste des questions de la promotion de la femme et de l'enfant. En tant que facilitatrice de la mise en œuvre des résolutions 1325, 1820 et 2240 du Conseil de sécurité,

Diago Ndiaye a mis en place des programmes de formation pour le renforcement des capacités des femmes en matière de prévention et de gestion des conflits. Dans son pays, le Sénégal, elle a mis sur pied des clubs d'éducation à la paix et à la citoyenneté, ainsi que des parlements scolaires au niveau des écoles pour sensibiliser les élèves sur les thématiques liées aux respects des droits humains, à l'apprentissage de la démocratie et de la bonne gouvernance, à l'importance du genre, à l'éducation à la paix, à la citoyenneté et à la culture de la tolérance.

Toujours dans ses expériences de facilitatrice, celle qui dirige le nouveau Bureau du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO (REPSFCO Sénégal) depuis avril 2017 a mené des actions de plaidoyer et de sensibilisation à travers les médias sur les questions de paix et de sécurité à l'endroit des autorités. A ses actions précitées, s'ajoutent les médiations qu'elle a entreprises pour l'apaisement de la crise sociale, notamment dans le domaine de l'éducation et les motions de soutien. Cette militante de la paix très connue au Sénégal est à l'initiative de mémorandums envoyés à des pays en conflits comme la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, la Guinée, le Burkina et la plateforme des femmes pour la paix en Casamance. En collaboration avec Parteners for Africa, Diago Ndiaye a aussi animé des actions de sensibilisation et de formation à Pikine, Guédiawaye (villes situées dans la banlieue de Dakar) et Kaolack (région du Sénégal située à 189 kilomètres au sud-est de Dakar) sur les questions de terrorisme et d'extrémisme violent. Des actions qui ciblaient les jeunes, les chefs religieux, les autorités politiques et coutumières, les organisations des femmes et la société civile. L'enseignante de formation a également participé à la mise sur pied de cellules locales REPSFECO dans les quatre départements de la capitale sénégalaise (Pikine, Guédiawaye, Rufisque et Dakar) et dans les régions de Thiès, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Diourbel, et de points focaux à Kédougou, Tambacounda, Saint-Louis, Fatick.

Elle souligne en outre que d'autres cellules locales REPSFECO sont en cours d'installation dans le but de redynamiser celles qui existent déjà. Pour « Maman Diago », les défis auxquels les femmes sont confrontées en Afrique et dans l'espace CEDEAO se résument en général à leur implication dans la prévention, dans la gestion et la résolution des conflits. Cette implication, pense-t-elle, doit être réelle et effective, c'est-à-dire que les femmes doivent obligatoirement être associées à tous les stades de la prise de décision (négociation, médiation, etc.) et nommées dans de hauts postes de responsabilité à chaque fois qu'il y a un conflit. A cet égard, ajoute-t-elle, elles doivent également être représentées dans les forces de sécurité, les opérations de maintien, de consolidation et de reconstruction de la paix.

Diago Ndiaye estime que les femmes doivent aussi relever le défi de l'autonomisation et le problème de l'accès aux ressources, notamment à la terre, en particulier pour les femmes du monde rural. Sensible au sort des femmes rurales, elle voit l'urgence de les outiller afin de faire face aux menaces qui les guettent. A la question de savoir si les femmes sénégalaises sont réellement impliquées dans les processus de paix, Mme Ndiaye, sans osciller, répond par la négative. Néanmoins, elle fait savoir que ses compatriotes ont créé un cadre d'action à travers la Plateforme des femmes pour la paix en Casamance, la Cellule nationale REPSFECO, le Groupe Observation des femmes sur les élections, la Plateforme de veille des femmes, le Comité de lutte contre les violences faites aux femmes et l'Antenne sénégalaise du groupe de travail femmes, jeunes, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest. Examinant les obstacles à l'action des femmes, l'experte consultante en genre indexe les pesanteurs sociales, culturelles, religieuses, le manque d'autonomie financière et l'absence de formation. Comme solutions à toutes ces incomplétudes, elle juge nécessaire de procéder à l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités sur les résolutions 1325-1820-2242-2250, d'organiser une tournée d'information et de sensibilisation sur les questions de genre, menaces et sécurité et les questions migratoires dans les communautés de base. Elle propose en prime la tenue de séries d'ateliers de

formation des femmes et des jeunes face aux menaces sécuritaires liées à l'utilisation abusive des réseaux sociaux, ainsi que le renforcement de l'autonomisation des femmes et à la mise en place d'un cadre de concertation, d'échange et d'harmonisation des interventions sur la prévention et la résolution des conflits. Des initiatives pour la paix portées par les femmes sénégalaises, il en existe bien. Diago Ndiaye le confirme en évoquant l'intervention des organisations féminines en matière de veille et de suivi du processus électoral. Des actions ayant contribué à apaiser les tensions électorales et à adopter la loi sur la parité dans les fonctions sélectives afin d'assurer une plus grande représentativité des femmes dans les instances politiques. Politique de parité au Sénégal qui, du reste, a permis une plus grande représentativité des femmes au sein des institutions politiques, acclame Diago Ndiaye qui reconnaît toutefois que des efforts restent à faire puisque dans le bureau et commissions de l'Assemblée nationale, dans le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT), le gouvernement, les conseils municipaux et départementaux, cette loi n'est pas respectée. S'agissant maintenant de l'implication des femmes sénégalaises dans la trajectoire politique de leur pays, Mme Ndiaye y voit le fruit d'un long processus qui a débuté depuis les indépendances à travers les programmes de sensibilisation et de formation en matière de santé et d'hygiène. Celle qui se bat au quotidien pour la cause féminine raconte qu'il y a ensuite les IFD (Intégrations des Femmes dans le Développement) avec la mise à disposition de matériels d'allègement des travaux domestiques des femmes, couplés à des programmes d'alphabétisation et d'IEC (International d'Expertise et de Conseil). Il importe de préciser qu'au Sénégal, à la fin des années 90 et au début des années 2000, le concept genre a fait son apparition afin de favoriser l'égal accès des femmes aux ressources. C'est finalement en 2010 que la parité a été votée pour garantir une plus grande présence des femmes dans les instances politiques. Néanmoins, relativement à l'implication des femmes dans le processus de paix, notamment pour le retour de la paix en Casamance, celle-ci demeure assez faible de l'avis de Diago Ndiaye qui renseigne tout de même sur les actions mineures menées par la Plateforme des femmes pour la paix en Casamance qui sensibilise les acteurs du conflit. Dans cette partie du sud du Sénégal en proie à un conflit armé vieux de plus de trois décennies, le massacre de 14 jeunes dans la forêt de Boffa Bayotte (situé en Basse-Casamance, à l'est de Nyassia et à proximité de la frontière avec la Guinée-Bissau) au début de l'année 2018 avait suscité un tourment national.

En réaction à cette infamie qui a porté un coup fatal au processus de paix en Casamance, Mme Ndiaye fait savoir que les associations de femmes œuvrant pour la paix ont fait part de leur indignation et ont manifesté leur compassion envers les familles éplorées. Pour sa part, le REPSFECO qu'elle dirige a envoyé une motion de soutien aux familles des victimes et adressé une déclaration à l'endroit du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), des autorités étatiques et de tous les acteurs du conflit pour les sensibiliser sur la nécessité d'œuvrer pour la résolution pacifique de la crise en Casamance.



Salimata Porquet SANOGO

(Côte d'Ivoire)

« L'implication des femmes à la résolution des conflits passe par la formalisation d'un quota pour les femmes ou par la parité, comme le prévoit la Constitution de la troisième République »

Née le 09 février 1944, mariée et mère de six (6) enfants, Madame Porquet Salimata née Sanogho est Psychologue de formation. Elle a exercé en tant qu'Enseignante, Educatrice et Directrice du Jardin d'enfant à l'école Française Jean-Mermoz de Cocody, Abidjan. Parallèlement, femme Entreprenante, elle a créé dans les années 70 le premier restaurant de spécialités typiquement africaines « Attoungblan » à Abidjan. Elle fut Présidente Directrice Générale de SAFEM (Première Usine d'emballage plastique sise à Yopougon Zone Industrielle, en Afrique de l'Ouest) et première femme membre de la table ronde des entrepreneurs africains soutenus par la Banque Africaine de Développement (BAD), avant d'obtenir l'OSCAR du meilleur Entrepreneur Africain en 2007. Au nombre des multiples activités menées dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin, Mme Porquet a été d'abord Présidente de l'Association Mondiale des Femmes Chefs d'Entreprises/Cellule de Côte d'Ivoire (FCEM-CI), avant d'assurer la présidence de la Fédération des Femmes Entrepreneurs pour le Développement Economique et Social de la Côte d'Ivoire (FEFEDES.CI). En matière de vie politique, Mme Porquet a été élue, de 1985 à 1995, deux fois Député-maire du Département d'Adiaké (Sud-est de la Côte d'Ivoire).

De 1995 à ce jour, elle est membre du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Côte d'Ivoire. Depuis 2017, sur décision des Chefs d'Etat de l'Union Africaine, Madame Porquet Salimata a été nommée membre du Comité de Coordination du Réseau des Femmes Médiatrices de l'Union Africaine (FemWise-Africa). Son parcours est impressionnant et son expérience dans le domaine de la médiation fait l'unanimité. Pour la consolidation de la paix, elle fut facilitatrice et médiatrice dans plusieurs conflits en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Une grande expérience qui lui permet d'affirmer que la société civile féminine a joué sa partition en menant plusieurs activités à travers la Côte d'Ivoire entière. Des activités de renforcement de capacité en leadership, sur la connaissance de la R 1325, en techniques de communication, sur les droits des femmes et leur participation à la prise de décision. Des activités de formation de trente-deux (32) médiatrices qui sont reconnues ce jour par l'Union Africaine. Ce sont également des activités de vulgarisation des instruments nationaux, régionaux et internationaux, de plaider pour les belligérants, de lobbying auprès des gouvernants pour la révision des textes de loi, de négociation, de médiation entre les couches sociales en Côte d'Ivoire, de médiatrices communautaires, de sensibilisation et d'éducation civique. Au niveau régional, en ce qui concerne les nouveaux défis sécuritaires, Salimata Porquet indexe la montée de l'extrémisme violent et la radicalisation ou encore les changements climatiques. Pour le cas de son pays, la Côte d'Ivoire, elle exige plus d'efforts dans la promotion de la sécurité humaine surtout dans les sociétés où les conflits émergent. Cela par le renforcement de la capacité de ces sociétés afin de gérer pacifiquement les conflits. Elle prône la mobilisation et la coordination des efforts nationaux et internationaux visant à stabiliser les zones échappant au contrôle étatique. Par ailleurs, il est nécessaire pour elle de stimuler le développement socio-économique, de renforcer les institutions politiques et judiciaires et d'assurer le renforcement de la société civile et du secteur privé.

La psychologue milite aussi pour l'étude des causes fondamentales des conflits par la construction d'une stratégie globale comportant des mesures en période de pré-conflits, de conflits et de post conflits. Elle propose ainsi l'instauration des conditions favorables au maintien de l'ordre et le développement des outils démocratiques qui assureront le transfert des conflits armés vers l'expression pacifique dans la sphère politique et sociale. L'implication des femmes à la résolution des conflits passe aussi, selon Mme Porquet, par la formalisation d'un quota pour les femmes ou bien par la parité comme le prévoit la Constitution de la troisième République. L'octroi de financement aux femmes pour assurer leur autonomie politique, économique et sociale est primordial pour Mme Porquet.

Quant aux femmes rurales, elle demande à ce qu'on renforce leur leadership et leurs droits. A noter qu'en Côte d'Ivoire, d'une manière générale, la participation des femmes aux processus de paix ou de sortie de crise tend à croître, bien que cette amélioration ne se traduise pas systématiquement par leur implication aux tables de négociation. Tout de même, Salimata Porquet note des avancées considérables de la participation des femmes au niveau urbain et communautaire dans le processus de paix. Les femmes, dit-elle, sont pleinement associées au processus de paix car elles prennent l'initiative de s'impliquer dans la médiation même si elles ne sont pas invitées à le faire. A rappeler que lors de la grève généralisée des fonctionnaires qui aurait pu entraîner la Côte d'Ivoire dans un chaos, l'implication des femmes à l'initiative de Salimata Porquet s'est avérée nécessaire et salutaire pour une déescalade pacifique.

Mieux, avec des femmes de son Association, elles ont été sollicitées pour apporter leur contribution pour la rédaction de la Constitution de la troisième République et elle fut le « lead » pour représenter la société civile auprès des gouvernants. En Côte d'Ivoire, les problèmes fondamentaux des femmes en période de crise étant éventuellement les difficultés d'accès à des ressources de qualité et le problème

de l'égalité hommes/femmes, les femmes constatent que les mécanismes d'accomplissement et d'application posent problème chez elles à l'heure où plusieurs pays africains ont ajouté le volet parité/égalité dans leurs lois. Mme Porquet note avec désolation que la majorité des acteurs impliqués dans la médiation et la résolution des conflits continuent d'être réticents à l'idée d'inclure les femmes. Les causes d'un tel refus, la psychologue qu'elle est les identifie à plusieurs niveaux.

En tout état de cause, pour que des solutions idoines et stratégiques aux difficultés des femmes soient trouvées, les Africaines de manière générale doivent accepter de s'asseoir pour se parler. Mme Porquet qui est en phase avec cette unité conseille aux femmes de s'appuyer sur des Résolutions 1325 et connexes et l'engagement des Chefs d'Etat. Les obstacles à cette initiative sont pour elle ceux d'ordre logistique d'abord, le contexte socioculturel et le manque d'autonomisation des femmes. De même que le manque d'expertise et de capacité des organisations de femmes pour la paix et la sécurité. En guise de solutions, Mme Porquet propose des séries de formations sur la R 1325 et suivantes des femmes urbaines et rurales. Que les femmes des corps de sécurité soient formées sur la 1325 ainsi que les autorités administratives, préfectorales et les responsables des différents corps de sécurité. Elle prône également le renforcement de capacités sur le leadership des jeunes filles et des femmes, la vulgarisation des textes juridiques nationaux, régionaux et internationaux, la mutualisation des actions des organisations de la société civile féminine, l'implication davantage de la presse pour une visibilité des actions des femmes et pour un meilleur impact dans la société.

Mais aussi l'obtention d'une banque de données des bonnes pratiques. S'agissant justement de ces bonnes pratiques, elle évoque la mise en réseau des organisations de la société civile féminine, la formation de médiatrices communautaires à l'intérieur, la sensibilisation et la formation des femmes à la cohésion sociale. Mais aussi l'organisation de la M - Observation des élections par les femmes et les jeunes en 2015 (chambre de veille), la sensibilisation pour un référendum pacifique, l'éducation des femmes à s'inscrire sur les listes électorales (51%), la médiation entre les gouvernants, le syndicat de fonctionnaires et les étudiants. Par ailleurs, la collaboration entre la société civile et les forces de l'ordre ainsi que celle entre médiatrices sont nécessaires pour elle, tout comme l'implication des femmes journalistes en tant que relais. Pour ce qui est de la participation des femmes et des hommes au processus de reconstruction et de réinsertion nationale en Côte d'Ivoire, Salimata Porquet se félicite de la formation de quatre-vingts (80) femmes en consolidation de la Paix, du financement de groupements féminins pour la réalisation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et de l'appui de trois groupements composés chacun de cent (100) femmes. Il convient tout de même de souligner que la Côte d'Ivoire a aussi des acquis dans la politique du genre avec 40% de commissaires femmes de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation. 12% des députés de l'actuelle législature sont des femmes, contre 8% dans la précédente, près de 50% des membres du Bureau actuel de l'Assemblée nationale sont des femmes et plus de 51% de femmes sont inscrites sur la liste électorale.

Sans parler de la nomination de la Première femme Générale de Brigade et la nomination d'une Présidente d'institution (la Grande Chancellerie) et celle d'une femme Conseillère à la Cour Constitutionnelle. Il y a également l'existence d'une Plateforme des femmes et des jeunes pour les élections apaisées et la création de l'Alliance des Femmes pour la Mise en Œuvre d'un Agenda Commun. Au niveau de la médiation et de la conciliation, après le déclenchement de la crise en septembre 2002, il y a eu la conduite de plusieurs missions de plaidoyer auprès des belligérants (politiques et militaires) tant en zone gouvernementale qu'en zone rebelle.



Coumba BAH

(Mali)

« La tendance à privilégier les solutions militaires au détriment des actions communautaires et politiques complique davantage l'implication des femmes »

Son verbe à la fois éloquent et intelligible renseigne sur la communicante qui a l'habitude des plateaux de radio. En dépit de sa carrure et de son style vestimentaire qui sonne occidental, Coumba Bah reste une personne attachée à sa tradition et à ses valeurs ancestrales. Mais, précise-t-elle, pas celles de l'Afrique postcoloniale. La tolérance et le respect de l'autre sont primordiales pour cette engagée dont la motivation dépendante de son vécu est personnelle. Même si elle reconnaît l'existence de modèles, Mme Coumba Bah tient aux libertés individuelles. « Je suis pour tout, même pour l'homosexualité », assume-t-elle. Cette animatrice est une spécialiste en Communication Genre, qui anime une émission radio sur les questions liées au genre. Mère de famille, elle est membre fondateur des organisations SOS Démocratie, Démocratie 101 et GEMACO.

C'est en 2003, de retour au pays après des études supérieures aux Etats-Unis que Coumba Bah a décidé de jouer sa partition dans l'édification et le développement social et économique de son pays, le Mali. Activiste dans le cœur, indignée par tout type de discrimination et de marginalisation, elle s'est engagée dans plusieurs initiatives humanitaires et citoyennes. De par son expérience de femme facilitatrice dans la prévention des conflits, Coumba Bah croit plus en la gestion de l'avant conflit, c'est-à-dire la prévention. Et c'est dans ce sens d'ailleurs que ses actions sont plutôt orientées vers l'éducation, l'information et la sensibilisation des populations pour l'éveil des consciences et leur participation active dans la vie de leurs communautés.

De 2012 à nos jours, avec les différentes associations dont elle est membre, particulièrement ICMA, SOS Démocratie et Démocratie 101, elle a personnellement animé plus d'une cinquantaine d'ateliers, de rencontres communautaires, des sorties dans les marchés et les foires pour éduquer et informer sur la démocratie, les processus électoraux, les rôles et les responsabilités des différents gestionnaires des pouvoirs (exécutif, législatif, communal et celui du peuple lui-même). Aussi, dans le cadre de son mandat en tant que Commissaire au sein de la première Commission Dialogue et Réconciliation (CDR – précurseur de l'actuel CVJR), elle a sillonné quelques régions pour s'enquérir de la situation et contribuer à l'élaboration du premier plan de travail de ladite commission.

De 2012 à 2013, pour contribuer à l'apaisement de la crise au sein de la jeunesse malienne, l'animatrice a, sur initiative privée, aidé au rapprochement des deux camps dissidents du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) en menant des séries de rencontres, de dialogues entre les différentes parties afin de converger sur les priorités et les points communs et ne pas se focaliser uniquement sur les divergences. Les actions de Coumba Bah se sont ainsi soldées par l'élaboration et la signature publique d'une Charte de Valeur en juin 2013, la Charte de la Génération Malienne Consciente (GEMACO) où plus de soixante-trois collectifs d'associations de jeunesse représentant toutes les régions administratives du Mali se sont engagés à collaborer pour la mise en œuvre d'actions concrètes.

Au Mali, force est d'admettre que les femmes sont confrontées à une kyrielle de défis car souffrant de leur marginalisation, leur non implication et leur incompréhension des enjeux de la vie de la cité, de la gestion des ressources et de la vie politique. Coumba Bah qui corrobore cet état de fait informe tout de même que ses concitoyennes restent influentes, mais se heurtent au processus de paix qui n'est pas inclusif. Pas seulement au niveau des femmes, mais d'une manière générale. En plus de cela, il y a la persistance de la circulation des armes, le terrorisme, le djihadisme et le narcotrafic. La tendance à privilégier les solutions militaires au détriment des actions communautaires et politiques vient compliquer davantage la situation. Listant les obstacles qui indisposent les femmes du Mali, Coumba Bah souligne le problème de la prise de conscience du degré d'influence des femmes et leur rôle dans la formation et l'information sur les enjeux politico-sécuritaires. Elle soulève aussi le problème de la compréhension et de la formation des hommes sur les positifs gains que pourrait apporter la participation des femmes à la gestion de la paix.

Par ailleurs, le manque d'engagement institutionnel, de volonté politique et le non-respect de loi pour la promotion du genre par le respect des 30% au sein de différentes instances de gestion de la crise du nord constituent également des obstacles selon elle. Quand on lui parle de bonnes pratiques et initiatives portées par les femmes maliennes, Coumba Bah rappelle Greffa à Gao, les différentes cases de la paix des femmes, les séries de dialogues humanitaires organisés entre les femmes, y compris celles des mouvements armés, les rencontres à la base avec les jeunes autour du thé dans leur environnement, mais aussi l'écoute des populations et la mise en cause des hypothèses non testées.

Revenant sur le rôle des femmes dans le processus de démocratisation et l'histoire politique du Mali, elle se remémore l'occupation de leurs régions nord, de 2012 à 2013, indiquant à cet effet avoir personnellement décidé de servir en s'occupant des blessés de guerre des Forces Armées Tchadiennes d'Intervention au Mali (FATIM). Ainsi pendant six mois, avec l'appui logistique de ses camarades, elle a, avec d'autres femmes engagées, assuré les repas à tous les blessés FATIM auprès des trois hôpitaux qui les traitaient.



**SINTONDJY Yaya
Blondine Nicole**
(Bénin)

« Les femmes béninoises manquent d'informations sur les systèmes d'alerte précoce. Elles sont très peu impliquées dans les activités de prévention des conflits et ne sont pas nombreuses à connaître les Résolutions 1325 et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies »

De son langage humoristique, découlent des idées dignes d'une femme d'expérience avec un militantisme qui date de 1994. Mme Sintondji Yaya Blandine Nicole est une militante de la justice et de la cohésion sociale. Cette chrétienne de confession, épouse d'un musulman Yorouba, est une parfaite illustration de la connexion interreligieuse. Dans un milieu social où la femme est appelée à se soumettre, elle a su s'imposer tout en sachant s'adapter. Juriste de formation, elle est également Présidente de la Section béninoise du Réseau Paix et Sécurité des Femmes dans l'espace CEDEAO (REPSFECO Bénin).

De 1994 à 2016, Sintondji Yaya Blandine Nicole a été membre de l'Association des Femmes juristes du Bénin où elle a été Chef de plusieurs projets sur la promotion du genre et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Elle est par ailleurs présidente de ce Réseau au niveau du Bénin et Secrétaire générale adjointe du REPSFECO régional, Présidente de la Section béninoise du Groupe de travail « Femmes, jeunes, Paix et Sécurité de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel », mais aussi membre du Comité de la Plateforme électorale des OSC du Bénin. Sintondji Yaya Blandine Nicole a été aussi membre de la Chambre d'analyse de la Case de veille des OSC lors de l'élection présidentielle béninoise de 2016. Elle coordonne les activités de ces deux organisations et élabore les rapports trimestriels et annuels d'acti

vités, tout en étant en contact avec les partenaires pour répondre à leurs demandes et préoccupations. En sa qualité de facilitatrice dans la prévention des conflits, elle a eu à renforcer les capacités des membres d'ONG et d'autres acteurs (33 membres d'ONG, 73 femmes journalistes, 30 femmes syndicalistes et 83 femmes militaires) sur les Résolutions 1325, 2242 et 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Elle a formé 63 femmes élues conseillères communales sur la gestion pacifique des conflits dans le Nord et le Sud du pays et a effectué des émissions radio sur la nécessité de promouvoir la non-violence et la culture de la paix.

Mme Sintondji Yaya Blandine Nicole participe aussi aux vidéoconférences organisées par UNOWAS au cours desquelles elle partage ses expériences. Décrivant les défis auxquels les femmes font face en Afrique, Sintondji Yaya Blandine Nicole regrette qu'il y ait peu de femmes dans les processus de paix, très peu de femmes signataires d'accords de paix, et très peu d'initiatives dans les processus de paix. A cela, elle ajoute les viols qui sont devenus des armes de guerre ainsi que l'impunité de certains auteurs d'agressions sexuelles, notamment le viol. La juriste note aussi des problèmes de leadership car pour le cas du Bénin, «très peu de femmes sont intéressées par les questions de paix et de sécurité», renseigne-t-elle, non sans citer les pesanteurs socioculturelles du fait que certaines femmes sont toujours réticentes à porter leurs conflits matrimoniaux ou successoraux devant un centre de médiation. Elle constate aussi un problème de suivi des activités des médiatrices formées et pense que les questions de paix et de sécurité des femmes ne constituent pas une priorité pour le gouvernement béninois (le PAN 1325 du Bénin n'est toujours pas adopté en Conseil des Ministres).

Sur la question de l'influence des femmes béninoises, elle loue le grand rôle de prévention et de gestion des conflits joué par les femmes dans les collectivités et familles. Des tantes communément appelées « Tanti » ou « Tangni » ou « Tangninon », selon les régions. Elle nous explique qu'au Bénin, on fait souvent recours à ces dames pour des conflits entre membres de la famille ou de la collectivité. «Au niveau des cours royales, il y a des femmes appelées prêtresses qui jouent un rôle majeur pour la cohésion sociale à travers la prévention et la gestion des conflits. Elles sont également présentes pour la prise des grandes décisions», nous apprend-elle. Cependant, au niveau des syndicalistes, dans les négociations avec le Gouvernement, les femmes ne sont quasiment pas visibles et jouent plutôt un rôle de second plan. Et, à l'en croire, les centres de prise en charge ou de médiation sont souvent tenus par des femmes membres d'associations de femmes.

Les obstacles à l'action des femmes ne manquent pas au Bénin. «Les femmes béninoises manquent d'informations sur les systèmes d'alerte précoce. Elles sont très peu impliquées dans les activités de prévention des conflits et ne sont pas nombreuses à connaître les Résolutions 1325 et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies», fait-elle savoir en indiquant que pour la résolution des conflits, elles font face parfois aux pesanteurs socioculturelles du fait que les gens continuent de penser que les conflits familiaux doivent se gérer dans la famille.

Au niveau des syndicats, tous les Secrétaires généraux des centrales syndicales étant des hommes, les femmes syndicalistes sont invisibles dans les processus de négociation avec le Gouvernement. Ainsi, pour inverser la tendance, la Présidente de REPSFECO Bénin pense que les femmes doivent être formées et informées du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO et de son Plan d'action sur « La Femme, la paix et la sécurité 2017-2020 ». Les femmes, poursuit-t-elle, doivent être formées sur les indicateurs d'alerte précoce et sur les Résolutions 1325 et suivantes du CSNU. Et leurs capacités

doivent être renforcées également sur les techniques de médiation. Il faut rappeler qu'en matière de bonnes pratiques, le REPSFECO Bénin a un Centre de médiation qui lui permet d'aider les citoyens à gérer leurs conflits. En effet, 73% des cas de conflit portés trouvent des solutions durables. Et par la médiation, on peut éviter aux citoyens des procédures judiciaires longues et coûteuses.

REPSFECO Bénin forme ainsi différents acteurs sur les Résolutions 1325, 2242 et 2250 du CSNU. Sans compter les émissions sur les radios communautaires pour prévenir les conflits et consolider la paix. Il faut noter aussi qu'il y a très peu de femmes dans la politique au Bénin. Sintondji Yaya Blandine Nicole nous révèle que seulement deux (02) femmes sont chefs de partis politiques sur plus de quatre cents (400) que compte le pays. Seulement sept (07) femmes députées sur quatre-vingt-trois (83), soixante-trois (63) femmes sur plus de 1000 conseillers communaux. Les trois (3) femmes qui ont pu être candidates aux élections présidentielles n'ont jamais totalisé 1% des suffrages. Ce qui fait dire à Mme Sintondji Yaya Blandine Nicole que du chemin reste à faire.



Paula Silva DE MELO

(Guinée Bissau)

« En Guinée Bissau, certes, les femmes ne jouent pas les seconds rôles, mais ne sont pas toujours écoutées au moment de la prise des décisions. Et c'est pour cela que la crise perdure depuis 40 ans avec l'exclusion des femmes »

Maître en journalisme à l'Université d'Etat de Taskent, République d'Uzbequistan (ex URSS), Paula Silva de Melo est journaliste et présentatrice de journal télévisé. Cette ex-Directrice générale de la Télévision nationale de la Guinée Bissau (TGB) est la Présidente de l'Association des Femmes Professionnelles de la Communication Sociale de la Guinée-Bissau. Membre du REMPSECAO, de la Plateforme Politique des Femmes de la Guinée-Bissau, membre du Groupe de travail Femmes, Jeunes, Paix et sécurité, elle est aussi une activiste pour les droits des Femmes et pour la promotion de la paix et de la médiation des conflits. Mme Silva de Melo est également observatrice d'élections pour le Gorée Institute.

En sa qualité de femme facilitatrice dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, elle a participé à plusieurs missions de médiation au niveau national et à des formations pour la prévention, la médiation et la résolution au niveau national et international. Sur le cadre professionnel, elle a été en prison à cause d'une émission télévisée qu'elle avait autorisée en tant que Directrice de l'Information. Il s'agissait en effet d'un droit de réponse accordé à un leader de l'opposition du PRTI Socialiste, M. Fernando Gomes. Une émission qui, à son avis, pouvait aider à calmer la situation de tension qui règne dans le pays. En Guinée-Bissau où il y a toujours une confusion entre le travail technique et le travail politique, la question de la liberté de presse reste complexe. En ce moment, à la télévision et à la radio nationale, sont interdits les reportages et interviews sur les activités des autres partis, révèle Paula Silva de Melo qui indique que seulement les activités du gouvernement et de ses partisans sont autorisées.

Et ceux qui, comme elle, se battent pour la liberté d'expression, sont mis à l'écart. A cause de cela d'ailleurs, elle a démissionné de son poste de Directrice Générale de la Télévision. Sur l'imprégnation des femmes dans les règlements de conflits, elle reste convaincue qu'il y a une évolution au niveau de l'Afrique. Mais estime que jusqu'à présent, la participation des femmes n'est pas suffisante. Pour elle, il faut une prise de conscience des hommes qui doivent savoir que les femmes sont bien capables, pour ne pas dire meilleures. Car pour trouver une solution durable, l'implication des femmes est nécessaire. En Guinée-Bissau, lors du conflit de 1998, ce sont des femmes qui ont amené les parties en conflits à s'asseoir autour d'une table. Et face à la même situation, on a trouvé en 2017 toutes les parties prenantes au conflit qui ont dialogué grâce à la facilitation des femmes facilitatrices de dialogue. Malgré la persistance de la crise, elles ont fait des efforts et cela continue.

Paula Silva de Melo rappelle qu'il y a quelques années, les femmes ont réellement influencé le processus de paix à travers différentes initiatives des associations féminines. Mais malgré tous leurs efforts, elles ne sont pas suffisamment impliquées, juge-t-elle. « Certes, les femmes ne jouent pas les seconds rôles, mais parfois elles ne sont pas écoutées au moment de la prise des décisions. Et c'est pour cela que la crise perdure pour ne pas dire qu'elle devient chronique depuis 40 ans avec l'exclusion des femmes », se désole l'activiste Bissau Guinéenne. A l'en croire, les principaux obstacles sont le manque d'union entre les femmes. Ce qui lui fait dire qu'il faut nécessairement une stratégie commune, une seule voix et un seul objectif pour que les femmes de Guinée-Bissau atteignent leur but. Parfois, alors qu'il y a des conflits à résoudre, elle regrette les antagonismes au sein des femmes.

L'autre problème, souligne la journaliste, c'est le fait que certaines organisations de femmes interviennent dans plusieurs domaines avec la duplicité des actions qui faiblit les organisations. Malgré tout, Paula Silva de Melo demeure certaine que les femmes de Guinée-Bissau sont et seront toujours de vraies actrices. Ce que certains hommes ont même reconnu, se félicite-t-elle, même si elle déplore le fait qu'on sous-estime leur capacité. Et pour surmonter cette situation, elle mise sur la formation constante qui est fondamentale pour avoir plus de connaissance, être à la hauteur et œuvrer pour que leur point de vue soit connu. L'ex-Directrice générale de la TGB de préciser que dans son pays, les femmes sont impliquées en tant que facilitatrices et non en tant que parties prenantes.

« En 1998, ce sont des femmes qui ont facilité le dialogue qui a mené plus tard à la signature de l'Accord d'Abuja pour mettre fin à la guerre. Les femmes ont participé aux différentes initiatives des organisations de la société civile pour trouver une solution pacifique et durable de cette crise cyclique », rappelle-t-elle en faisant savoir que les femmes ont organisé plusieurs manifestations pour attirer l'attention des autorités politiques sur les conséquences de l'instabilité sur la vie des populations. Il est important de retenir qu'en Guinée-Bissau, dans une législature de quatre (4) ans, il y a eu six (6) Premiers Ministres, une grève constante des enseignants, un manque d'eau et d'électricité et un coup d'Etat dans chaque législature. Face à cette situation, les femmes ont contacté différentes autorités nationales et internationales pour aider à sortir de la crise à travers le dialogue. Ainsi, dix (10) organisations de femmes ont, avec l'appui du Cabinet Intégré des Nations unies pour la Consolidation de Paix en Guinée-Bissau – Uniogbis, créé un groupe de femmes facilitatrices de dialogue entre les parties prenantes pour sortir de la crise. En effet, si comme Mme de Melo, les femmes Bissau

Guinéennes n'abdiquent toujours pas, c'est parce la majorité de la population Bissau-Guinéenne est composée de femmes et de jeunes, et sans leur implication dans le processus, il sera difficile de trouver une sortie de crise. Les femmes sont les voies, estime le membre du REMPSECAO Guinée-Bissau qui considère la Case de Veille des Femmes pour l'accompagnement des élections en 2014 comme une bonne pratique initiée par les femmes de son pays. A la tête de la direction de la télévision en 2014, pour la première fois dans l'histoire de la TGB, tous les candidats et les partis concurrents aux élections ont eu droit à une couverture équitable de leurs campagnes électorales. Aussi, des jeunes et femmes ont été capacités par les organes de décision de la télévision avec l'animation d'un programme télévisé des femmes, pour les femmes et avec des femmes.



Fatimata DIABATE
(Côte d'Ivoire)

« Initialement, les femmes n'étaient pas associées véritablement aux différents accords de paix qu'a connus la Côte d'Ivoire, relativement à la crise militaro-politique qui a secoué le pays de 2002 à 2010 »

Juriste-Gestionnaire de Projets dans le secteur des Droits Humains, Gouvernance et Accès à la Justice, Fatimata Diabaté est la Secrétaire Générale de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) et Directrice Nationale du Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès aux Droits et à la Justice en Côte d'Ivoire (PALAJ) qui est géré par l'AFJCI pour le compte du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. Dans ce projet de facilitation de l'accès à la justice à travers un réseau de neuf (09) cliniques juridiques, elle assure la gestion technique, financière, administrative et logistique du PALAJ. En tant que membre d'une organisation de la société civile dont le rôle est de lutter contre les discriminations juridiques entre les sexes, Fatimata Diabaté a participé, à côté de membres de réseaux thématiques, à des groupes de discussions relatives à des processus de paix et de médiation, notamment pendant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire et lors des remous sociaux qu'a connus son pays en 2016 et 2017.

Elle s'inscrit également dans une dynamique de prévention de conflits, de consolidation de la paix et de la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire, à travers l'organisation et la mise en œuvre de campagnes d'éducation juridique et d'éducation civique portant généralement sur les droits, devoirs et obligations des citoyens. Des actions qui visent particulièrement à inciter les populations à l'usage de modes de gestion pacifique des conflits et de modes légaux et pacifiques de règlements de conflits. Aussi, ses actions se poursuivent au niveau de la collecte et de l'analyse des textes discriminatoires à l'égard des sexes dont certains ont fait l'objet de révision en 2013 (révision des 4 articles du code de la loi sur le mariage qui établit une égalité de droit entre les époux). Que ce soit ailleurs en Afrique ou en Côte d'Ivoire, Fatimata Diabaté est persuadée que l'un des premiers défis à la participation des femmes à la résolution des conflits est la persistance des pesanteurs socioculturelles qui, selon elle, réservent à la femme un rôle de second plan et par conséquent, ne l'associent pas aux processus de paix dans nos pays.

Et d'ajouter que le faible taux de scolarisation des filles en Afrique constitue également un facteur qui ne facilite pas leur représentativité dans les sphères de prise de décision. De plus, déplore la juriste, l'existence de lois discriminatoires ou l'inapplication de textes de loi favorable à la femme ne favorisent pas leur inclusion dans les processus de paix. Concernant toujours des défis, Mme Diabaté souligne l'insécurité ambiante qui règne actuellement dans les pays africains, ajoutée aux menaces internes (famille, communauté) et externes (société) qui compromettent la participation des femmes au processus de paix. En outre, pense-t-elle, la perception qu'ont les femmes même de la notion de gestion des conflits qu'elles considèrent comme une « affaire » exclusivement masculine, ne rend pas les choses simples. Evaluant le degré d'influence des femmes ivoiriennes, Fatimata Diabaté fait savoir qu'initialement, les femmes n'étaient pas associées véritablement aux différents accords de paix qu'a connus la Côte d'Ivoire, relativement à la crise militaro-politique qui a secoué le pays de 2002 à 2010.

Toutefois, elle précise que cela n'a pas empêché les femmes de prendre des initiatives collectives avec la création de réseaux de femmes leaders ivoiriennes. Le Secrétaire Générale de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire renseigne par ailleurs que les femmes de son pays ont eu une influence sur les négociations de paix relatives à la crise postélectorale de 2011, entamées par la communauté internationale. En effet, en marge des négociations de paix qui n'incluaient que les parties prenantes directes au conflit ivoirien, les femmes qui n'avaient pas été associées à la résolution des conflits ont dû se battre pour faire entendre leurs voix à Abidjan, Abuja, Addis-Abeba et New-York, nous fait savoir Mme Diabaté convaincue que ces voix ont certainement compté pour aboutir à la fin de la crise. Elle se félicite qu'à ce jour, les femmes de Côte d'Ivoire, notamment celles de la société civile, continuent à se battre pour la résolution pacifique des conflits politiques et des crises sociales qui secouent la Côte d'Ivoire par moment, à travers la prise d'initiatives de paix telles que des rencontres et discussions avec les parties belligérantes, des médiations, des échanges, en vertu de la résolution 1325.

Cependant, malgré toutes ces initiatives, le rôle de la femme dans la résolution des conflits reste secondaire et celle-ci ne bénéficie pas suffisamment de l'appui des autorités politiques, déplore la dame engagée pour les droits humains. Par rapport aux obstacles rencontrés par les femmes ivoiriennes, Fatimata Diabaté fustige le contexte socioculturel qui n'accorde qu'une place insignifiante à la femme dans la résolution des conflits sociaux et politiques. Elle évoque aussi l'insécurité dans les zones de conflits qui empêche leurs déplacements dans certains endroits. De même que l'intimidation

et le chantage qu'elles subissent de la part de leurs proches et de la communauté qui freinent ainsi l'accès des femmes à des postes de prise de décision. Aussi, le fort taux d'analphabétisme chez les filles empêche leur accès à l'éducation formelle et à la formation sur les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution pacifique des conflits, ajoute Mme Diabaté pour qui l'audace et le leadership féminin restent encore assez timides et s'opposent à leur accès aux instances de décision. Par ailleurs, la faiblesse des textes de lois facilitant leur participation politique, le faible niveau de leur revenu qui limite la portée de leurs initiatives et les violences basées sur le genre dont elles sont victimes et qui limitent leurs actions, constituent aussi des obstacles aux yeux de la juriste.

Comme solutions à la participation effective de la femme aux instances de prise de décision, elle propose la mise en place de programmes de renforcement des capacités des femmes sur leurs droits et devoirs, sur le leadership féminin et la prévention, la gestion et la résolution pacifique des différends, la mise en place de politique encourageant la participation politique de la femme et l'instauration d'un cadre juridique et réglementaire favorisant la participation des femmes aux instances de prise de décision. Fatimata Diabaté suggère aussi l'instauration d'un système de mentorat et de coaching de jeunes femmes par des femmes dont le leadership est reconnu au niveau national, continental et international, de même que la participation à des foras et rencontres internationales de promotion de la femme et le respect par les Etats des engagements internationaux favorables à la femme.

En Côte d'Ivoire, une plateforme regroupant les femmes et les jeunes pour des élections apaisées et crédibles a été mise sur pied depuis l'élection présidentielle de 2015. En effet, cette Plateforme Panafricaine des Femmes et des Jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance (2PFJ) qui regroupe la société civile féminine et des organisations de jeunesse bénéficiant de l'appui de Gorée Institute a permis la tenue d'élections sans violence, mais surtout la réalisation d'un projet favorisant la gestion et la résolution judiciaire des conflits, à travers la facilitation de l'accès à la justice pour tous, en particulier pour les femmes et les enfants. Une initiative qui, selon Fatimata Diabaté, a connu un succès. Revenant sur l'histoire des femmes par rapport à leur participation aux affaires publiques, l'ivoirienne renseigne qu'elle n'est pas récente de date d'avant l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

A l'en croire, la plupart de ces femmes ont participé à la vie publique et politique du pays au sein du parti politique RDA (Rassemblement Démocratique Africain). Ces femmes qui, en 1944, organisaient une marche historique sur la ville de Grand-Bassam (sud de la Côte d'Ivoire) pour réclamer la libération de leurs maris emprisonnés pour raisons politiques par les colons. Événement qui a été l'un des éléments déclencheurs de la lutte pour l'émancipation politique et juridique de la femme ivoirienne, avec à la clé, l'obtention du droit de vote en 1952 et l'acquisition de certains droits dès l'instauration du code civil relatif aux droits des personnes et de la famille en 1964. Pareillement, pendant les nombreuses crises qui ont secoué la Côte d'Ivoire, des actions de médiation ont été entreprises par les femmes leaders de la société civile telles que Mme Porquet Salimata, Me Sissoko-Diallo Généviève, Mme Marie-Paule Kodjo, Mme Aimée Zebeyoux, Mme Namizata Sangaré, Marguerite Yoli-Bi et bien d'autres.

D'après Fatimata Diabaté, ces dernières ont entrepris différentes rencontres à l'endroit de parties prenantes, de la communauté nationale et internationale en vue de la préservation de la paix et la protection des populations civiles et plus particulièrement les femmes et les enfants pendant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire. A cet effet, des actions de plaidoyer et de lobbying pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire ont été entreprises dans ce pays, ailleurs en Afrique et aux Nations-Unies par les femmes de la société civile ivoirienne. Suite aux différentes crises en Côte d'Ivoire en vue de mutualiser et consolider les actions, de nombreuses organisations féminines ont décidé de créer des réseaux thématiques en vue de favoriser la participation politique de la femme de même que sa participation à la consolidation de la paix, ainsi qu'au processus de réconciliation nationale. Toutefois, Mme Diabaté trouve qu'en dépit des efforts du gouvernement et de ses partenaires au développement, les questions liées à l'égalité des sexes et à la participation politique de la femme nécessitent encore un investissement dans le capital humain, matériel et financier pour une propension plus adaptée au contexte actuel du pays.



Sophie Ndiaye SY
(Sénégal)

« La loi sur la parité est une bonne initiative qui permet de régler une injustice faite aux femmes depuis des décennies »

Secrétaire nationale du Conseil de la Jeunesse du Sénégal (CNJS), la jeune Sophie Ndiaye Sy est chargée de coordonner l'administration et le secrétariat exécutif du siège du CNJS. Géographe de formation, elle est titulaire d'un Master en Aménagement et Gestion Urbaine en Afrique de l'Ouest. Sophie Ndiaye Sy est également coach en Leadership transformationnel. Le CNJS étant composé de jeunes des associations, de mouvements de jeunesse, des élèves et étudiants, des jeunes syndicalistes et jeunes politiques de toutes les communes, départements et régions du Sénégal, la gestion d'une plateforme qui regroupe différentes organisations qui ne partagent pas souvent les mêmes visions et missions, requiert beaucoup de patience, de négociations et de diplomatie. Des conflits et incompréhensions sont souvent notés entre les autorités et les jeunes ou entre jeunes. D'où la nécessité de la mise en place de mécanismes de règlement des conflits entre jeunes par le CNJS afin d'encourager par ses initiatives, des relations de fraternité, de compréhension mutuelle et de coopération entre les jeunes du Sénégal.

Et c'est dans ce cadre que Sophie Ndiaye Sy a eu à participer à des activités de médiation et de résolution de certaines crises. Grâce à cette expérience pratique, la Secrétaire générale de cette structure de la jeunesse sénégalaise est en mesure d'affirmer que les défis auxquels sont confrontées les femmes sénégalaises découlent du déficit de ressources financières qui constitue un obstacle à la visibilité des initiatives nationales et régionales des femmes. Selon elle, les femmes sont contraintes par leur faible représentativité à la table des négociations après avoir mobilisé et conscientisé les populations sur les processus de paix et de résolution des conflits.

De l'avis de Sophie Ndiaye Sy, les contraintes principales que sont les violences faites aux femmes, le déficit de formation et de leadership constituent entre autres les défis à relever pour asseoir un véritable leadership des femmes, garant de leur épanouissement. Etant jeune, elle se préoccupe naturellement de la préparation de la relève car convaincue que les femmes doivent penser à encadrer la jeune génération de femmes. Car certaines associations de femmes sont réfractaires à l'idée de préparer une relève qui risque de provoquer des bouleversements dans leurs pratiques, et de la mettre en poste de responsabilité. Celles-ci ne favorisent pas l'émergence d'une jeune génération de femmes compétentes. Cependant, l'impérieuse nécessité de se doter de certaines compétences et de la maîtrise parfaite des outils informatiques notamment les nouvelles technologies peuvent aider à asseoir davantage le leadership des femmes et le transfert de certaines compétences à la génération de Sophie Ndiaye Sy. Celle qui s'active pour le bien-être de la jeunesse sénégalaise est d'avis qu'au Sénégal, les femmes ont une réelle influence sur le processus de paix.

Mais déplore le fait qu'elles ne sont pas suffisamment impliquées alors qu'elles abattent un extraordinaire travail de sensibilisation et de plaidoyer à la base. Sophie Ndiaye Sy déplore surtout l'absence des femmes dans le processus décisionnel alors qu'un travail colossal de sensibilisation et de plaidoyer à la base est porté à leur crédit. A cet effet, elle indexe la tradition comme un des facteurs explicatifs à cette situation. Ainsi, pour que les femmes puissent passer de victimes à actrices, Sophie Ndiaye Sy pense qu'elles doivent accepter le changement tant sur le plan social que culturel. Cela nécessite, selon elle, une transformation individuelle, un engagement fort et une pro activité assortie d'actions concrètes. Autrement dit, pour une émancipation des femmes, celles-ci doivent jouer le rôle prépondérant qu'on attende d'elles et accéder à une formation de qualité leur permettant d'élaborer des stratégies communes, de nouer des partenariats solides et de conduire des projets transformateurs de leur situation. Ainsi, elles seront au-devant de la scène.

En termes de bonnes pratiques et initiatives portées par les femmes du Sénégal, Sophie Ndiaye Sy nous informe de l'installation d'une case de veille en période électorale, une initiative du FAS avec la participation des associations de femmes pour sensibiliser sur les violences électorales, et de la mise en place de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance avec une mutualisation de l'ensemble des actions des associations de femmes. Elle cite également la création de l'Association des Juristes du Sénégal pour la prise en charge des personnes victimes de violences et de viols, ainsi que le plaidoyer pour la parité sur l'initiative du Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) et des associations de femmes leaders politiques qui a abouti à l'adoption de la parité en 2010.

Elle n'oublie pas la rencontre intergénérationnelle initiée par des associations des femmes et certaines fondations comme Friedrich Ebert qui a mis en place un Programme sur le Leadership Féminin dénommé « Femmes : Rencontres Intergénérationnelles » animé par de grandes figures féminines du Sénégal. La loi sur la parité, elle la voit comme une bonne initiative qui permet de régler une injustice faite aux femmes depuis des décennies. Elle rappelle ainsi que les femmes politiques étaient laissées en rade sur les listes électorales et dans les instances de décisions des partis politiques. Les hommes s'arrangeaient toujours pour tenir des réunions et confectionner les listes électorales tardivement. Une situation qui ne permettait pas aux femmes de participer à ces réunions. La Secrétaire générale

du CNJS qui fait ces remarques regrette tout de même que la parité soit toujours mal comprise par une partie de la population qui y voit l'influence des pays occidentaux. A cela, s'ajoute le manque de formation et d'encadrement des actrices politiques pour une meilleure application de cette parité. La loi qui avait soulevé beaucoup d'espoir chez les femmes souffre quant à son application effective et absolue dans certaines sphères de décisions. Les réalités socioculturelles constituent les premiers facteurs de blocage. Mais malgré des difficultés dans sa mise en œuvre, Sophie Ndiaye Sy réitère que la parité est une bonne initiative et qu'on n'en aurait pas besoin si on vivait dans une société plus juste, reconnaissante des valeurs des Hommes et des Femmes.

«Nous voulons que les Femmes soient autonomes, qu'elles participent aux instances de prise de décisions. Seule la parité, pour le moment, peut garantir leur présence significative dans les instances électives comme l'Assemblée Nationale où l'on vote les lois qui nous concernent tous», plaide la jeune dame qui voit par là un moyen d'aller vers l'égalité des sexes. S'agissant de la trajectoire politique du Sénégal, la géographe de formation est convaincue que les femmes y ont joué un grand rôle. En références, elle cite Aline Sitoe Diatta, Caroline Faye, Aminata Mbengue Ndiaye, Adja Arame Diène, Mariame Wone Ly, Seynabou Wade, Aida Mbodj, Awa Gueye Kebé, Fatou Sow Sarr, Ndèye Ndiaya Ndoye, Aminata Touré, Ndiro Ndiaye, Mame Bassine Niang, Maimouna Kane, Mame Madior Boye, Penda Mbow, Diago Ndiaye, Mously Diakhaté entre autres.

Pour Sophie Ndiaye Sy, si aujourd'hui, le Sénégal a fait un grand bond en avant en matière d'émancipation des femmes et d'égalité des sexes, c'est grâce à l'engagement de grandes personnalités féminines comme ces grandes dames qui se sont toujours évertuées à la tâche pour l'amélioration des conditions de la Femme et leur participation dans les instances de décisions. Elle admet toutefois qu'il reste beaucoup à faire, notamment la consolidation de ces acquis par sa génération et la contribution de celle-ci en tant que jeunes femmes aux efforts consentis par leurs vaillantes aînées. Pour ce qui est du processus de paix en Casamance en rapport avec le massacre de Boffa Bayotte, Sophie Ndiaye Sy a fait la positive remarque selon laquelle toutes les associations de Femmes ont dénoncé et condamné cette barbarie à travers des déclarations et communiqués de presse.



Bienvenue KASSEHIN

(Bénin)

«Lors des sommets, on chante la volonté de faire de la femme une actrice comme l'homme mais l'application tarde à suivre. Entre les promesses électorales et la réalité, le fossé est grand sur la question. Aujourd'hui, malgré la grande disponibilité des femmes aptes à prendre part à ces opérations, il y manque la volonté politique»

Née en 1985 à Lokossa au Bénin, Bienvenue Kassehin est juriste, titulaire d'une maîtrise en droit privé obtenue à l'Université de Parakou au Bénin, avec un parcours de militantisme assez élogieux. Jeune, mais persévérante, elle est secrétaire générale et membre fondatrice de l'association des Femmes en Action pour le Développement (FAD) créée en 2008 alors qu'elle était encore à l'université. C'est ce militantisme qui lui a ouvert les portes de l'emploi dès la fin de sa formation académique en 2010. Elle a ainsi été retenue, après concours, comme Assistante juridique sur les questions de violences faites aux femmes et aux filles dans une commune du Mono. Aujourd'hui, chargée de Programme Education à la Paix et à la Non-violence (EPNV) à WANEP-Bénin, elle travaille depuis 2013 à l'intégration des valeurs de la culture de la paix et de la non-violence dans les programmes d'études des écoles primaires et dans les établissements secondaires.

Grâce à son intérêt manifeste pour les questions de paix et de sécurité humaine, elle est également point focal communautaire (département du Littoral) du Système National d'Alerte Précoce et de réponses rapides (BeWARN) où elle travaille à suivre la situation de paix au Bénin. Elle a aussi coordonné, en tant qu'assistante chargée du programme EPNV, beaucoup d'activités et intervient en tant que consultante/facilitatrice des formations des femmes en leadership, gestion et prévention des conflits. Bienvenue Kassehin ambitionne de se spécialiser dans les thématiques d'analyse et de règlements de conflits, mais surtout d'embrasser une carrière dans le domaine de la consultance. Au regard du tableau sur la situation du Bénin, Mme Bienvenue Kassehin et sa structure travaillent à la prévention des conflits au niveau communautaire, notamment avec les Groupements d'Activités Génératrices de Revenus (GAGR). En effet, suite à une enquête sur la vie des GAGR, il a été constaté que plusieurs d'entre eux sont souvent distoqués et parfois même dissouts du fait des conflits intervenus, mais surtout de la mauvaise gestion.

C'est à cet effet qu'elles ont travaillé avec ces groupements en les formant et en les familiarisant avec certaines techniques de prévention et de gestion des conflits. Elles œuvrent aussi dans la prévention des conflits avec les enfants. S'appuyant sur l'Acte constitutif de l'UNESCO de 1945 «Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix...» et au regard de l'instrumentalisation qui est faite des enfants dans les pays en conflits, elles s'accordent sur l'opportunité d'éducation à la paix et à la non-violence. Pour sa part, la jeune Bienvenue a eu la chance d'être choisie comme point focal communautaire dans le département du littoral pour renseigner le système d'alerte précoce sur les incidents liés au suivi de soixante-douze (72) indicateurs et de produire des rapports de situation.

Une expérience qui l'autorise à se prononcer sur les défis qui attendent les femmes béninoises en indiquant que ces dernières sont exclues lors des résolutions des conflits. Pour elle, le handicap de l'Afrique est sa culture tendant à reléguer la femme au second rôle dans la société. Mais, dit-elle, il faut continuer à travailler pour un réel équilibre dans les rôles. Bienvenue Kassehin pointe du doigt les décideurs pour leur manque de volonté véritable. «Il est chanté à qui veut l'entendre, et surtout lors des sommets, cette volonté de faire de la femme une actrice comme l'homme mais l'application tarde à suivre. Entre les promesses électorales et la réalité, le fossé est grand sur la question. Aujourd'hui, malgré la grande disponibilité des femmes aptes à prendre part à ces opérations, il y manque la volonté politique», dénonce-t-elle avant de s'attaquer au plan structurel, avec la non application des lois prises et adoptées. Sur la question de l'implication des femmes béninoises et leur rôle véritable,

Bienvenue Kassehin renseigne que le Bénin dispose d'environ cent cinquante (150) médiatrices formées sur les méthodes de prévention et de gestion des conflits. Des femmes qui travaillent au niveau communautaire à la résolution des cas dont elles ont connaissance. Toujours sur la question de l'imprégnation des femmes, elle porte à notre connaissance l'existence d'un partenariat signé entre WANEP-Bénin et la Police afin que les médiatrices communautaires puissent intervenir sur certains cas portés à leur connaissance et sur lesquels le dialogue est plus préconisé. Toutefois, malgré cette volonté manifeste, les femmes, ajoute-t-elle, sont confrontées au manque de temps et de moyens pour assurer les démarches nécessaires (communication, déplacement vers les intéressés).

Elle souligne également le fait qu'on ne leur fait pas suffisamment confiance, ainsi que les critiques de la communauté et des gardiens de la tradition à leur encontre. Ainsi, pour que les femmes puissent devenir de vraies actrices, Bienvenue Kassehin invite à lever les obstacles liés à la culture afin de se donner la possibilité de partage d'expériences avec d'autres femmes d'autres pays. «Toutes les femmes devraient être renforcées sur la prévention et la gestion des conflits. Ceci contribuerait à la réduction des conflits dans les ménages et par ricochet dans la société», conclut-elle en guise de solutions.



**Dr. Justine
Couliadiati KIELEM**

(Burkina Faso)

« Mes chantiers actuels sont orientés vers la mise en place d'un Centre de Valorisation des Métiers de Femmes dans des zones où l'incidence de la pauvreté et de la précarité de la femme est élevée »

Economiste doublée d'une mathématicienne, elle n'hésite pas à user de formules géométriques pour faire comprendre sa conception du leadership féminin. « L'homme doit être la tête, la femme le cou. Mais on ne peut pas bouger la tête sans tourner le coup ». Ton précis, regard figé, elle est une bonne communicante avec une bonne maîtrise de la langue française. Mme Kielem a un discours révolutionnaire qu'elle tient de son passé de sportive. Cette ancienne athlète a su évoluer et s'imposer dans un environnement généralement dominé par les hommes. Adeptes de la tradition et du management africain, elle se soucie plus de la postérité que de sa propre richesse. La préparation de la relève pour l'Afrique, elle y tient beaucoup. Son slogan « On va gagner » qui peut paraître candide, en dit long sur l'éternelle optimiste qu'elle est.

Née le 11 Juin 1959 à Diapaga Faso, dans la région de l'Est du Burkina Faso, Dr. Justine Couliadiati Kielem est ce qu'on peut appeler une militante inlassable de la cause humaine et des femmes. L'accès équitable de la femme et de la jeune (fille) et plus généralement de la personne vulnérable aux différentes ressources, elle en fait son cheval de bataille. Cette ancienne sportive de haut niveau capitalise une certaine expérience dans le domaine de la médiation et de la facilitation. Personne ressource pour plusieurs institutions internationales (OIF, UE, Banque Mondiale, UEMOA, UA, SADAOC, etc.), Mme Justine Couliadiati Kielem qui a occupé plusieurs postes dans le domaine de l'enseignement et de l'entrepreneuriat féminin est Coordinatrice de la Plateforme des Femmes du G5 Sahel de l'ONU.

Elle est également Présidente du Groupe d'Actions pour la Promotion, l'Éducation et la Formation de la femme et de la Jeune fille (GAPEF). A travers cette structure d'ailleurs, elle a formé 320 M-Observateurs et pris en charge 165 M-Observateurs déployés sur le terrain en 2015. Ses chantiers actuels sont orientés vers la mise en place d'un Centre de Valorisation des Métiers de Femmes dans des zones où l'incidence de la pauvreté et de la précarité de la femme est élevée. Dr. Couliadiati Kielem est membre fondatrice de la Coalition nationale Femme-Paix-Sécurité au Burkina (COFEPAX) et assure la présidence. Cette ancienne militante des mouvements estudiantins est aussi membre fondatrice de l'association African Women in Mathematics (AWM) et de la Chaire UNESCO Femmes, Genre, Sciences, Société et Développement Durable où elle est chargée de la formation.

Elle représente au G5 Sahel ONU, les OSC (organisations de femmes) du Burkina Faso dans la Plateforme Femmes du Sahel. Sur le plan professionnel, Mme Justine Couliadiati Kielem est titulaire d'une thèse en Sociologie et Economie de l'éducation de l'Université de Bourgogne en France. Cette bonne communicante qui, dans ses explications, n'a pas de difficulté à convaincre son interlocuteur, est Spécialiste en management et en comparaisons internationales des systèmes d'éducation et de formation. Dr Couliadiati est enseignante à l'UFR-SEG de l'Université de Ouagadougou et est la première Coordinatrice Régionale de la Plateforme des femmes du G5-Sahel de l'ONU depuis mars 2017.



**Elisa Maria
Tavares PINTO**
(Guinée Bissau)

« En Guinée Bissau, la participation des femmes aux missions de maintien de la paix est presque inexistante. Il n'y a pas de femme en service actif, encore moins dans les négociations et missions de médiation. Ce qui explique leur faible représentation dans les instances de prise de décision »

Présidente du Réseau Paix et Sécurité des femmes de l'espace CEDEAO Antenne Guinée Bissau - REMPSECAO-GB, elle a reçu plusieurs formations en Gestion administration, Communication organisationnelle et Gestion portuaire à Lisbonne, au Portugal. A son retour à Bissau, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration publique : Chargée du service administratif, Directrice Chargée de la statistique et du marketing à l'Administration des Ports de Bissau et Directrice générale de l'Institut de la coordination de l'aide non gouvernementale au Ministère des Affaires étrangères, poste qu'elle occupe de 2014 à nos jours. Mme Elisa Maria Tavares Pinto est membre fondateur de l'organisation des femmes portuaires de Guinée Bissau et membre fondateur du Réseau des Femmes travaillant dans le secteur maritime et portuaire de l'Afrique occidentale et centrale.

Réseau qui l'a d'ailleurs investie en tant que Chargée de communication lors de la dernière Assemblée générale de Lagos. Elle est militante de la société civile depuis 2009, à travers son adhésion à WIPNET en tant que membre, avant de rejoindre la Plateforme pour la participation des femmes aux instances de décision. En 2013, elle a été Responsable administratif et financier du REMPSECAO-GB et, depuis 2014, elle préside par intérim le Réseau Paix et Sécurité de l'espace CEDEAO, Antenne Guinée Bissau. Elisa Maria Tavares Pinto a pris part à plusieurs missions d'observation électorale et à plusieurs rencontres internationales rentrant dans le cadre de l'activisme pour la paix et pour la promotion de la participation des femmes dans les instances décisionnelles.

En tant que facilitatrice dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, son expérience est plus axée sur l'Alerte précoce / réponse rapide, la promotion d'espaces de dialogue et de concertation avec les acteurs en conflit (politiques et militaires), la sensibilisation dans les communautés, dans les écoles et dans les quartiers à travers des activités éducatives pour une culture de la paix et la création de clubs de paix dans les communautés. Une démonstration en matière de résolution des conflits en Guinée-Bissau qui lui a permis de constater malencontreusement qu'à l'heure actuelle, les femmes de son pays sont reléguées au dernier plan et leur présence à la table des négociations pour la résolution des conflits est faible, voire nulle.

Ainsi, œuvrer à inverser la tendance sonne comme le premier défi, selon Elisa Maria Tavares Pinto qui juge également faible l'influence des femmes dans le processus de paix. En Guinée Bissau, il y a, d'après elle, une faible représentation des femmes au sein des forces de défense (5,28%) avec seulement cinq (5) officiers supérieurs dans les forces de sécurité de la police (14,3%) et dans la police judiciaire (10,4%). Aussi, déplore-t-elle, la participation des femmes aux missions de maintien de la paix est presque inexistante. Et il n'y a pas de femme en service actif, encore moins dans les négociations et missions de médiation. Ce qui, selon la Présidente du REMPSECAO-GB, explique la faible représentation féminine dans les instances de prise de décision. Toujours, par rapport à la non implication des femmes, elle se montre peinée par la sous-estimation de leur rôle dans les secteurs précités, quelles que soient leurs capacités techniques et professionnelles.

Ce qui constitue pour elle un facteur de démotivation. Il importe de souligner qu'En Guinée Bissau, malgré le rôle qu'elles jouent dans la consolidation de la paix, les femmes sont toujours confrontées à un certain nombre d'obstacles, particulièrement le nonaccès à l'emploi, aux revenus et aux ressources. Des écueils auxquels elles font face en plus des discriminations qu'elles subissent du fait du système social auquel elles appartiennent. «Les femmes sont obligées, en toutes circonstances, de se soumettre à la volonté de l'homme, avec un choix et un espace de décision limités.

Même quand il s'agit de leur propre personne», se plaint celle qui a occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration publique Bissau-Guinéenne. Cette inégalité structurelle entre les sexes et l'accès inégal à certaines ressources expliquent, selon elle, les différences de conditions de vie entre les hommes et les femmes, que ce soit dans la production, l'éducation, la santé ou l'accès aux infrastructures sociales et économiques de base. Alors, pour transformer les femmes victimes de cette présente situation en actrices, Elisa Maria Tavares Pinto les exhorte à plus de détermination dans la promotion et la défense de leurs droits, et à plus d'engagement pour avoir une meilleure visibilité.

Elle appelle les femmes Bissau-Guinéennes à s'engager dans la formation intégrale en tant que personne humaine pour mieux qualifier leurs participations. Ces dernières, pense-t-elle, doivent développer leur sens de l'altruisme, leur confiance, le principe de servir et marcher sur le chemin de la vérité, la discipline et la responsabilité dans les actions. Tout compte fait, en matière de bonnes pratiques et initiatives de réussite, les femmes Bissau-Guinéennes ne sont pas en reste.

Pour sa part, Elisa Pinto garde en mémoire la création de réseaux d'organisations féminines travaillant dans le domaine de la paix et de la sécurité. Elle souligne également le travail en synergie pour

promouvoir la participation des femmes à la prise de décision. Mme Pinto a salué la promotion des espaces de débats politiques entre les politiciens et la société civile, la participation des femmes au processus de démocratisation, à travers le suivi des élections et la sensibilisation de la communauté, afin que chaque citoyen s'acquitte de son devoir civique. Ainsi, elle tient à préciser que malgré une faible acceptation, les femmes de Guinée Bissau ont su rester toujours présentes à chaque fois qu'il s'est agi d'apporter leurs contributions nécessaires. Et cela depuis le début du conflit armé jusqu'à la libération nationale. Outre la création de réseaux d'organisations féminines qu'elle magnifie, la militante de la société civile approuve la mise sur pied d'un comité de médiation en Guinée Bissau.



Fatoumata CHÉRIF

(République de Guinée)

«Les femmes qui représentent plus de 52% de la population sont les maillons forts de la société guinéenne. Mais leur absence dans les instances fait que les décideurs ne tiennent pas forcément compte des réalités du terrain et par conséquent, les politiques rédigées sont vouées à l'échec »

Elle est Présidente de l'ONG Femmes, Pouvoir et Développement (FEDEP). Une organisation qui milite pour la promotion de la femme, leur implication dans les prises de décisions, la formation, le leadership et l'entreprenariat féminins. Sur le plan professionnel, Fatoumata Chérif est Consultante en Communication travaillant sur des projets et avec des institutions internationales dans le cadre de l'amélioration de leur visibilité et leurs relations. Dans sa vie sociale, elle est activiste et blogueuse, avec un blog certifié par la plateforme des blogueurs francophones Mondoblog/RFI.

Cette jeune femme guinéenne se considère comme une altermondialiste, une globetrotteuse qui s'intéresse aux questions de développement durable, de Gouvernance des ressources naturelles, de droits des femmes et filles et à l'éducation à la citoyenneté. Elle essaie de développer de nouvelles approches de plaidoyer à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Son engagement social lui a d'ailleurs valu plusieurs distinctions dont le prix Toyp Guinée dans la Catégorie « Environnement » décerné par la Jeune Chambre Internationale (JCI) qui la classe parmi les Jeunes les plus remarquables de Guinée, le prix « Femme leader d'exception 2016 » pour sa contribution à l'émancipation de la femme guinéenne et « Meilleur Espoir Féminin 2017 » à l'occasion de la Nuit de l'Excellence de la Femme Guinéenne.

Fatoumata Chérif a également été distinguée parmi les « 50 jeunes qui font bouger la Guinée » aux J Awards Guinée, une cérémonie qui consacre les jeunes. Actuellement, elle est Ambassadrice de plusieurs organisations internationales qui militent pour la justice sociale et climatique. Elle collabore aussi avec des médias internationaux (dont Les Observateurs France 24) pour porter ses combats à une plus grande échelle. Son expérience en tant que facilitatrice dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix est intrinsèquement liée à la situation qui prévaut dans son pays qui connaît depuis plusieurs décennies des remous sociaux résultant des processus électoraux mal organisés, de la corruption, de la mal gouvernance, des réclamations des populations pour le manque d'eau, d'électricité, des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles et des crises frontalières. Bref, des crises qui impactent sérieusement sur l'autonomisation des femmes et qui constituent un frein à leur épanouissement sur le plan social et politique.

Ainsi, étant issue de cette société patriarcale, Fatoumata Chérif s'est souvent indignée face aux atteintes répétées aux droits des femmes et des filles brimées en période de conflits. Elle a précisément un penchant pour les approches préventives à travers la veille et l'alerte précoce. Ses expériences acquises notamment avec l'Institut Gorée en monitoring de la paix, en observation électorale, en leadership et prévention des conflits ont fortement contribué à son développement personnel, organisationnel et professionnel. En effet, dans le cadre du volet démocratie et bonne gouvernance de l'ONG FEDEP dont elle assure la direction, elle s'est illustrée dans les processus électoraux pour favoriser la tenue d'élections libres, justes et transparentes dans les processus de réconciliation nationale et du monitoring de la gouvernance des ressources naturelles. En matière de résolution des conflits, Mme Chérif pense que le principal défi auquel les femmes sont confrontées est la sous-représentation dans les organes de décision. «Alors qu'elles sont les maillons forts de la société», marque-t-elle son étonnement. Pour illustration, elle donne le cas de son pays où les femmes représentent plus de 52% de la population.

«Leur absence fait que les décideurs ne tiennent pas forcément compte des réalités du terrain et par conséquent, les politiques rédigées sont vouées à l'échec», fait-elle remarquer tout en indexant les violences basées sur le genre, les conflits violents, les menaces et intimidations comme facteurs qui empêchent les femmes de s'orienter en politique et dans la gouvernance de leurs communautés. Quant à l'implication et l'influence des femmes en République de Guinée, elles sont une réalité, à en croire Fatoumata Chérif qui renseigne que cela date depuis les premières années d'indépendance. «Les guinéennes se sont impliquées et continuent à s'impliquer dans les processus de paix.

Leur engagement a permis de dénouer plusieurs crises politiques dans le pays», indique la blogueuse et activiste qui rappelle la contribution des femmes à la résorption des crises d'antan à l'instar de la suppression de la police économique. Mais également leur implication pour une médiation entre syndicat et gouvernement en 2007, sous le magistère du Président Lansana Conté.

Par rapport aux différents obstacles à l'engagement des femmes guinéennes, Fatoumata Chérif note l'influence de la tradition, le manque de formation et de leadership, la fragilité du tissu social, la faiblesse des synergies d'actions ainsi que les préjugés. En guise de solutions, la consultante en Communication propose aux femmes d'initier des plateformes de concertation et de faire des sensibilisations au niveau des différentes parties prenantes tant au niveau communautaire qu'au

niveau urbain. Elle les exhorte à être à l'avant-garde de la lutte contre l'extrémisme, la radicalisation, l'immigration clandestine, le trafic humain, l'ethnocentrisme et tous les fléaux qui menacent la sécurité humaine. Pour confirmer les bonnes pratiques et initiatives portées par les femmes de son pays, Mme Chérif cite «La case de veille» en vue de l'observation des élections présidentielle et législatives par des femmes issues de diverses couches sociales, mais aussi «le pagne de la paix» dont le but était de restaurer le dialogue entre les partis de l'opposition et le pouvoir d'une part, et entre le Gouvernement et les acteurs sociaux d'autre part. Dans la résolution des conflits liés à la gestion des ressources naturelles en Guinée, force est de constater que les femmes constituent les principales victimes de la mauvaise gestion.

Fatoumata Chérif confirme ce fait en ajoutant même que les communautés rurales se voient dépouillées et déplacées de leurs zones d'habitation sans compensation équivalente dans la plupart des cas. Ce qui, souligne-t-elle, pousse les familles à l'exode rural et les jeunes à l'immigration irrégulière. Toutefois, les femmes participent aux foras locaux dans leurs communautés pour donner leurs points de vue sur l'installation de certains projets miniers et/ou forestiers qui dégradent l'environnement et menacent leurs croyances traditionnelles. Au niveau de la couche juvénile où les femmes sont très actives dans la Gouvernance des ressources naturelles, l'ONG de Fatoumata Chérif, dans le cadre de son volet « Environnement et Développement Durable », s'implique dans les négociations sur le changement climatique. Elle développe des outils de pression pour l'application des lois et conventions. S'agissant du bras de fer qui a opposé les enseignants à l'Etat guinéen, et qui a engendré beaucoup de violences, les femmes ont été «formellement» associées aux négociations Syndicats-Gouvernement. Un acte qui a permis de dénouer la crise syndicale, d'après Fatoumata Chérif.

«Très stratégiques, elles ont profité du mois de la Femme célébrée en allégresse au Palais du peuple, pour réclamer l'ouverture des classes dès l'arrivée du Président de la République et en présence des membres du Gouvernement, des institutions républicaines et internationales, des corps diplomatiques et consulaires», renseigne la présidente de FEDEP. Face à la déchirure ethnique qui ne finit pas de fragiliser le tissu social guinéen, les femmes, principales victimes de cette approche de « diviser pour régner » initient des dialogues en faisant usage du cousinage à plaisanterie appelé «Sanakouya» dans leurs langues vernaculaires.

Elles usent, d'après Fatoumata Chérif, de communication orale et, dès qu'il y a une crise de ce type, des tables-rondes sont organisées à la télévision nationale et dans les radios communautaires dans toutes les langues nationales pour sensibiliser sur la paix et surtout faire comprendre aux guinéens qu'ils sont issus de la même famille. Le prix «Meilleur Espoir Féminin 2017» fait savoir par ailleurs que les femmes artistes ne sont pas en marge de cette sensibilisation. A travers des chansons, elles éduquent, sensibilisent et demandent aux autorités/partis politiques de prendre des mesures pour favoriser le dialogue dans la résolution des crises. Aussi, les femmes usent d'astuces comme contes et l'art dramatique pour amener à l'apaisement.



**Me Aïssata
Geneviève
SISSOKO DIALLO**
(Côte d'Ivoire)

« Pour jouer leur partition dans la crise qui a secoué l'armée ivoirienne, les femmes ont rencontré le Chef d'Etat-major du commandant supérieur de la gendarmerie, ainsi que toutes les parties prenantes pour comprendre réellement la situation et voir quelles actions mener. Elles continuent d'adopter cette stratégie chaque fois qu'une crise survient dans l'armée »

Avocate inscrite au Barreau de Côte d'Ivoire depuis 1993 - année où elle obtint son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)-elle a travaillé dans le secteur de la banque de 1976 à 1981 en tant que Fondé de pouvoir et Directrice du contentieux de la BIAO-Côte d'Ivoire. De 2003 à 2005, elle fut membre du Conseil de l'Ordre des Avocats, et depuis mai 2008, elle est Avocat Associé à la SCPA LES OSCARS. Maître Aïssata Geneviève Sissoko est aussi diplômée en médiation professionnelle depuis 2017. Dans la vie associative, elle a été de 2004 à 2008, Présidente de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) et depuis 2010, Présidente du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO-section Côte d'Ivoire (REPSFECO-CI). Présidente du Conseil d'Administration du Réseau, son domaine d'activités est la Gouvernance et le Genre, le Développement durable et Genre, la Migration Internationale et Genre, les Femmes, Jeunes, Paix et sécurité : lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBCFT) et les Armes Légères de Petit Calibre (ALPC). Me Sissoko est expérimentée en matière de facilitation dans la prévention des conflits. Avec le REPSFECO Côte d'Ivoire, elle a mené plusieurs activités avant et après les élections ivoiriennes dont la Conférence du 08 octobre 2010 qui avait pour thème : Paix et sécurité en période électorale. Il s'agissait de montrer l'importance de la paix et de la sécurité dans cette période.

Activité qui a été suivie de deux caravanes pendant la semaine des campagnes électorales. La première caravane a eu lieu au premier tour des élections du 31 octobre 2010 et la deuxième au second tour des élections du 28 novembre 2010. Des caravanes qui avaient pour objectif de sensibiliser la population ivoirienne sur l'importance du vote pour une sortie de crise apaisée et de réduire le taux de bulletins nuls. Mme Sissoko et les femmes du REPSFECO qui ont observé les élections au premier tour du 31 octobre 2010 ont, dans le même sillage, tenu une réunion avec les femmes sur la situation qui prévalait dans leur pays. A l'issue de cette réunion, plusieurs initiatives ont été prises dont plusieurs rencontres. L'objectif de toutes ces rencontres était de sensibiliser la population sur la crise humanitaire, les violences faites aux femmes, aux enfants et d'opérer un rapprochement entre les parties prenantes pour que la paix puisse être restaurée. En plus d'interviews qu'elles ont accordées en ce sens, Me Sissoko et son équipe ont participé à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO le 23 mars 2011 à Abuja à l'initiative des femmes de l'Afrique de l'Ouest. A cet effet, une déclaration a été lue, demandant l'arrêt de l'utilisation des armes lourdes sur les populations civiles.

En matière de résolution de conflits, l'avocate voit que les défis auxquels les femmes font face sont les mêmes en Côte d'Ivoire qu'en Afrique généralement où les femmes veulent faire de la cohésion sociale un élément fondamental pour avoir une paix durable. Et pour cela, dit-elle, il faut qu'elles se mettent en réseau pour pouvoir être plus efficaces sur le terrain.

En plus, les femmes doivent être professionnelles et cela est possible par des formations, ajoute-t-elle avant d'affirmer qu'en Côte d'Ivoire, les femmes ont une réelle influence dans le processus de paix et que les actions qu'elles mènent sur le terrain sont de plusieurs ordres. En guise d'exemples, Me Sissoko cite plusieurs organisations féminines de la société civile ivoirienne ayant mené des activités telles que des sensibilisations, des caravanes, des déclarations à l'apaisement. Bref, toute action visant à aboutir à une cohésion sociale véritable. Mieux, raconte-t-elle, lorsqu'elles n'étaient pas invitées à la médiation de haut niveau entreprise par l'Union africaine, les femmes ivoiriennes avaient forcé la porte pour pouvoir rencontrer le Secrétaire Général de la Commission de l'Union Africaine, Jean Ping. Toutefois, le manque de moyens pour la pérennisation des actions engagées et pour la préservation des acquis constitue pour Mme Sissoko l'obstacle majeur qui freine l'engagement des femmes de son pays. «En général, elles ne sont pas invitées à participer aux différents débats ainsi qu'aux instances de prises de décision», fustige-t-elle, estimant que la solution est de renforcer les capacités des femmes sur leurs droits et les différents outils en les formant et en leur donnant tous les moyens pour qu'elles puissent s'approprier les différents outils, parvenir à l'autonomie financière et devenir professionnelles.

Soulignant les bonnes pratiques et autres initiatives des femmes de Côte d'Ivoire, la Présidente du Conseil d'Administration du REPSFECO informe que les femmes de la société civile de son pays se sont mises en réseau pour pouvoir parler d'une seule voix. Ce qui, explique-t-elle, a permis l'ouverture des écoles dans les zones dites à risque. Outre ces réussites, Me Geneviève Sissoko salue le rôle de ses concitoyennes au niveau de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation(CDVR) et dans les collectes des données et les auditions des victimes des différents conflits que la Côte d'Ivoire a connus de 1990 à 2010. Cette démarche a d'ailleurs occasionné la production du premier rapport d'enquête sur les violences contre les femmes pendant la crise postélectorale en 2010. Ce rapport a permis de faire des plaidoyers en vue de rendre gratuit le certificat médical. Sans parler de l'action d'écoute, de

l'accompagnement des victimes en vue d'une prise et d'une indemnisation (programme national de cohésion sociale). Le renforcement de la cohésion sociale post crise à travers le projet soutien aux médias et renforcement de la cohésion sociale dans vingt-et-une (21) localités de la Côte d'Ivoire a permis l'ouverture de vingt-et-un (21) centres d'écoute pour renforcer le dialogue inter communautaire. L'organisation de caravanes pour des élections apaisées en se fondant sur la résolution 1325 et suivantes, l'information et la sensibilisation sur les ALPC (marquage calibrage et dépôt des armes) et les sit-in pour dénonciation et apaisement du climat social sont aussi considérés par la pensionnaire du Barreau de Côte d'Ivoire comme des cas de bonnes pratiques. Quant à l'implication des femmes dans la mise en œuvre des politiques publiques, elle n'est pas trop visible en Côte d'Ivoire, de l'avis de Me Aïssata Geneviève Sissoko qui cite tout de même quelques initiatives dans lesquelles elles sont plus ou moins impliquées.

Il s'agit du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert(OGP), du Millenium Challenge Corporation(MCC) à travers la Coordination National du Programme Compact Côte d'Ivoire (CNPC-MCC), du Mécanisme Africain pour l'Evaluation par les Pairs (MAEP) et de l'Initiative de la Société Civile pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ISC-ODD).

S'agissant du rôle des femmes pendant la période de crise et pour la reconstruction à la période post-crise, les échanges entre les femmes ivoiriennes et les Elders composés de Mgr Desmond Tutu, M. Kofi Annan, Mme Mary Robinson, ont été déterminants, se rappelle Me Sissoko qui donne également une importance capitale aux plaidoyers, sensibilisations et caravanes des femmes pour une cohésion sociale. Pour que les victimes soient prises en charge. Cela, en plus de l'organisation des focus groupes communautaires, du regroupement des femmes du vivrier en coopérative et des convois humanitaires pour ravitailler les zones éloignées. Pour jouer leur partition dans la crise qui secoue l'armée ivoirienne, les femmes ont rencontré le Chef d'Etat-major du commandant supérieur de la gendarmerie, ainsi que toutes les parties prenantes pour comprendre réellement la situation et voir quelles actions mener.

D'après Me Aïssata Geneviève Sissoko, les femmes ivoiriennes continuent d'adopter cette stratégie chaque fois qu'une crise survient dans l'armée. Et avant de mener une action, elles prennent le temps d'écouter chaque partie. Elle donne l'exemple de la crise des mutins en janvier 2017 à Bouaké pendant laquelle une déclaration a été publiée pour inviter les responsables de l'armée à privilégier la voie du dialogue.



Soukeyna Ndao DIALLO

(Sénégal)

« Les obstacles à la parité sont le non engagement en politique des femmes conscientes de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyennes à part entière, l'hostilité des hommes à la parité, l'absence d'appropriation de la parité par toutes les femmes et l'incompréhension du contenu de la loi par un grand nombre d'hommes et de femmes »

Juriste de formation, elle a travaillé de 1994 à 2008 comme juriste consultante, puis à l'inspection primaire des écoles françaises de l'Afrique de l'Ouest et coordonne de 2009 à 2016 SIS Afrique, partenaire de mise en œuvre de FHI360-USAID dans la prévention du VIH-SIDA et l'utilisation des TIC comme vecteur d'information en faveur de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des groupes vulnérables. Cette dame mariée et mère de trois (3) enfants est membre actif de l'Association des Juristes Sénégalaises, engagée en faveur de l'élimination de toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des enfants. Elle fait partie du comité de plaidoyer pour l'accès à l'avortement médicalisé en cas de viol ou d'inceste. Mme Soukeyna Ndao Diallo apporte régulièrement sa contribution au travail d'assistance juridique, de formation et de vulgarisation du droit et au plaidoyer en faveur du changement des lois en vue de l'équité de genre au Sénégal et en Afrique.

Depuis 2017, elle est responsable pour le Sénégal du programme Génération Fille, une initiative de communication en faveur de l'abandon de l'excision. Soukeyna Ndao Diallo est également membre du comité technique national pour l'abandon de l'excision et du réseau africain des femmes pour la paix et la sécurité de Gorée Institute et du comité de défense pour la parité.

Son expérience en matière de prévention des conflits est circonscrite au secteur associatif et familial. Dans le cadre associatif, au sein d'une association de parents d'élèves de l'établissement scolaire où étaient scolarisés ses enfants, lorsque qu'un détournement de fonds avait été détecté, il avait fallu mesurer l'étendue de la malversation, identifier les auteurs et les dégâts collatéraux. Cette crise a permis de mettre en place un manuel de procédure, rendre transparent le mode de recrutement des élèves, pousser les auteurs à démissionner et écourter la durée du mandat du chef d'établissement. Au sein de l'association des juristes, la personne qui supervisait les juristes considérait que les services fournis aux usagers devaient être d'une qualité irréprochable et pour s'en assurer, passait en revue leurs notes et leur demandait de faire un exposé oral. Cette double revue, était ressentie comme une humiliation par les juristes qui vivaient très mal la situation, d'autant plus que la personne qui supervisait avait des diplômes identiques aux leurs. La tension était vive et les protagonistes n'étaient pas en mesure d'exprimer clairement la cause du malaise.

Cette médiation longue et délicate avec les parties prenantes a permis à Soukeyna Ndao Diallo de comprendre ce qui se passait et d'expliquer les motivations des deux parties et l'objectif commun qui était de fournir un service de qualité aux usagers des boutiques de droit, afin de pouvoir continuer le travail au service des populations. Evoquant les défis réels qui attendent les femmes sénégalaises, elle parle de la nécessité d'une prise de conscience de l'importance de leur participation et leur mobilisation collective sur la question, de l'insuffisance de l'utilisation des mécanismes communautaires traditionnels de règlement des conflits par les femmes dès la survenance des faits susceptibles de générer des conflits et de la participation effective des femmes dans la résolution des conflits.

Quant à l'influence des femmes sénégalaises dans le processus de paix, elle est certaine, d'après Soukeyna Ndao Diallo qui dit constater ce fait surtout dans le sud du pays et auprès des jeunes pour instaurer une culture de la paix et dans la dissémination des résolutions des Nations unies sur la paix et la sécurité. Quand on lui parle des principaux obstacles qui freinent les femmes, Mme Diallo pense aussitôt à la réticence à accepter l'implication des femmes et le devoir de réserve qui est attendu des femmes dans les instances de décision traditionnelles. La juriste dénonce également la tendance des femmes à se conformer à l'opinion exprimée soit par leur leader, soit par leurs « Kilifé » (parents en wolof). Listant toujours les obstacles, elle pointe du doigt la tradition du « maslaa » (léthargie en wolof) qui empêche la prise de décision. La timidité, l'absence de leadership et la compétition négative entre femmes sont aussi vues par elle comme des obstacles à l'émergence du leadership féminin. Et pour changer la donne, Mme Diallo propose d'identifier des jeunes femmes leaders et favoriser leur implication aux côtés des aînés pour leur éviter de commettre les mêmes erreurs.

Par ailleurs, tout ce qui est prévention des conflits par une discussion ouverte sur tout ce qui est susceptible d'être source de conflit est considéré comme bonnes pratiques chez la juriste-consultante sénégalaise. Sur la politique de parité au Sénégal, Soukeyna Ndao Diallo se félicite d'une avancée importante pour laquelle les femmes sénégalaises devront se battre pour la rendre irréversible. Toutefois, la juriste juge que les obstacles à la parité sont le non engagement en politique des femmes conscientes de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyennes à part entière, l'hostilité des hommes à la parité, l'absence d'appropriation de la parité par toutes les femmes et l'incompréhension du contenu de la loi par un grand nombre d'hommes et de femmes.

Pour elle, la parité n'est qu'avantageuse car étant synonyme de la justice, de l'égalité de genres, de plus de présence des femmes dans les instances de décision et d'une plus grande prise en compte des préoccupations des populations lors des interventions des députés dans les débats à l'Assemblée nationale (cf. étude an 2 de la parité par ONU femmes). Cette politique de parité a également permis le renforcement de capacités des femmes grâce aux formations dispensées aux élues, ainsi que l'amélioration du statut social et de la considération qui leur est accordée dans leurs communautés. Dans une certaine mesure, elle a permis l'autonomisation économique des femmes. Pour analyser l'implication des femmes dans la trajectoire politique du Sénégal, Soukeyna Ndao Diallo remonte à la période coloniale où les femmes des quatre (4) communes (Dakar, Gorée, Saint Louis, Rufisque) se sont battues pour arracher leur droit de vote face au colon. Elle rappelle ensuite le mouvement féministe des années 70- 80 avec une dizaine de privilégiées qui ont eu à être de grandes responsables politiques. D'après la juriste sénégalaise, hormis celles-ci, le rôle des femmes sénégalaises, historiquement, ne se limitait qu'à celui d'agent de mobilisation des foules lors des manifestations politiques.

De 1959 à 1988, il n'y a eu que 5 % de femmes (28 femmes sur 540) élues à l'Assemblée nationale, puis entre 1988 et 2012, 15,6% de femmes élues (101 sur 650). Soukeyna Ndao Diallo constate également que l'influence des femmes n'est pas très ressentie dans le processus de négociation de la paix avec les groupes armés. Par rapport à la tuerie de Boffa Bayotte en Casamance (Sud du Sénégal), la Responsable pour le Sénégal du programme Génération Fille informe que la plateforme des femmes pour la paix en Casamance a fait un communiqué. Mais que cette réaction des femmes, de manière générale, ne peut être qualifiée de très audible.



MOBIO Logbé Carine Justice

(Côte d'Ivoire)

« Lors des Accords de Marcoussis, aucune organisation de femmes neutres n'a été invitée. De plus, sur les neuf modérateurs envoyés par l'ONU, la CEDEAO, l'UA, on ne comptait aucune femme. Pourtant, ce sont ces mêmes institutions qui votent des résolutions pour la prise en compte effective des femmes dans la résolution des conflits »

Elle est Responsable de Programmes au Réseau des Plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC), un réseau régional d'ONG qui a pour but de faire le plaidoyer envers les institutions régionales ouest africaines et internationales en vue d'adresser les défis qui minent le bien-être des populations de l'espace CEDEAO. Mme Logbé Carine est en charge de l'aspect programmatique du réseau. Avant de rejoindre l'équipe du REPAOC en mai 2014, elle a été Consultante formatrice pour l'USAID dans le cadre d'un projet d'expérimentation du budget participatif dans six communes de la Côte d'Ivoire de 2013 à 2014. En 2012, elle a été Consultante facilitatrice pour l'USAID dans le cadre du programme Côte d'Ivoire Transition Initiative (CITI) dans la Commune de Séguéla. Elle a été aussi Consultante/Modératrice au Séminaire de renforcement des capacités des femmes élues locales de la région Afrique du Réseau international femmes de Metropolis à Abidjan.

Ancienne stagiaire à l'Institut International de Gestion des grandes Métropoles à Montréal en 2010 dans le cadre d'une recherche sur Femmes et Gouvernance Locale avec le Réseau international Femmes de Metropolis sous la direction de Mme Rita Rachele Dandavino, Logbé Carine Justine Madeleine a obtenu en 2011, son Master en développement spécialité Gouvernance et Management Public à l'Université Senghor d'Alexandrie, en Egypte.

C'est en effet dans le cadre du Programme Côte d'Ivoire Transition Initiative (CITI) de l'USAID / OTI qu'elle a fait montre de son expérience en tant que femme facilitatrice dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. En effet, la ville de Séguéla était sous l'occupation des rebelles depuis 2000 et après la crise postélectorale de 2011, il a été décidé que l'administration soit déployée dans les zones occupées. Toutefois, les relations entre les autorités administratives et les populations n'étaient pas au beau fixe. C'est ainsi que Logbé Carine Justine Madeleine a été recrutée comme consultante, avec une autre, pour faciliter le dialogue entre les autorités locales et la population, précisément l'association des commerçantes-un puissant réseau de femmes qui refusaient de payer les taxes à la commune-en vue de trouver des solutions inclusives pour le bien de tous et garantir ainsi la confiance publique. Pour résoudre la crise, elle a, avec sa collègue, organisé trois (3) ateliers.

Le premier visait à créer, avec la participation des autorités locales et des populations, des services publics, un cadre d'échange et de concertation sur les sujets d'intérêt commun de Séguéla. Le deuxième atelier offrait aux participants (services publics, populations, commerçants, associations de jeunes et de femmes) l'occasion d'analyser la situation d'insalubrité du marché central de Séguéla. Et le troisième et dernier atelier était consacré à la formulation et à la priorisation des recommandations, à l'élaboration d'un plan d'actions et de la mise en place d'un comité de suivi. Au-delà de la question d'insalubrité du marché, cette initiative visait à rétablir le dialogue avec les populations locales sur les sujets d'intérêt commun et de renforcer la confiance publique dans la Commune.

L'enjeu de la situation d'insalubrité du marché central de Séguéla les a ainsi amenées à opter pour des méthodes introspectives qui ne laissaient pas de temps à la confrontation entre les parties en crise. «Nous avons utilisé le focus groupe (les participants ont été regroupés par catégorie) pour situer les responsabilités de chaque partie et obtenir leurs engagements pour la résolution du problème du marché», confie la Responsable de REPAOC qui se félicite d'avoir obtenu de bons résultats, surtout du fait que chaque partie prenante a remis une liste de ses engagements. Par la suite, la mise en œuvre d'un chronogramme pour la mise en œuvre des recommandations, ainsi que la constitution d'un Comité de Suivi intégrant la participation de toutes les parties ont incité les commerçantes à suivre leurs engagements à la lettre. Logbé Carine Justine Madeleine est de celles qui pensent qu'en Afrique, les femmes ne sont pas suffisamment impliquées dans la résolution des conflits.

Pour elle, même si les femmes prennent des initiatives pour résoudre les conflits, ces initiatives ne portent pas leurs fruits car n'ayant aucune influence. «Malgré le cadre international avec la résolution 1325 et suivantes dont les pays africains sont parties prenantes, les africaines sont toujours en marge des négociations des Accords de Paix», se désole-t-elle en citant à titre d'exemple les Accords de Marcoussis où il n'y avait qu'une femme dans les parties aux conflits. «Aucune organisation de femmes neutres n'a été invitée. De plus, sur les neuf modérateurs envoyés par l'ONU, la CEDEAO, l'UA, on ne comptait aucune femme. Pourtant, ce sont ces mêmes institutions qui votent des résolutions pour la prise en compte effective des femmes dans la résolution des conflits.

Et on peut faire le même constat pour presque tous les Accords de paix négociés en Afrique», dénonce-t-elle. De l'avis de la consultante et formatrice, la Côte d'Ivoire, à l'image des autres pays de l'Afrique, souffre de la non implication des femmes, surtout dans les crises politiques en période électorale. «Quand bien même elles sont impliquées dans les processus de paix, c'est juste à titre figuratif», peste

Mme Logbé Carine qui, de sa mémoire de jeune femme, dit n'avoir pas vu d'actions féminines ayant une influence significative dans la consolidation de la paix au niveau national, en dehors de la marche des femmes sur Grand Bassam en 1949. Elle condamne «le mauvais jeu politique» qui «a gangrené toute la société ivoirienne et piégé les femmes». Les principaux obstacles sont pour elle le poids des traditions et les rôles sociaux dévolus à la femme.

Des considérations qui, juge-t-elle, entravent la participation effective des femmes. «Dans les processus de négociations des accords de paix où les médiateurs sont des hommes et les parties en conflit sont aussi des hommes, cela reste juste une affaire d'hommes», décrit la Responsable du REPAOC qui estime que l'ONU, la CEDEAO et l'UA devraient donner l'exemple en impliquant les femmes et en leur donnant plus de responsabilités dans les processus de paix. Toujours en guise de solution, Mme Logbé Carine suggère l'abandon du schéma classique dans la résolution des conflits.

Si les femmes sont peu impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques en Côte d'Ivoire, Logbé Carine Justine Madeleine pense que cela est dû au fait que la plupart des réformes institutionnelles ou encore des politiques publiques sont peu connues des populations et ne sont pas suffisamment expliquées à ces dernières, avec un taux d'analphabétisme de 43,8%.



Dorcas Néma DIONE

(République de Guinée)

« L'abolition de la police économique dans la 1ère République par feu Président Sékou Touré sous l'influence des femmes, le déblocage du dialogue entre les trois chefs d'Etat de l'UFM par les femmes du Réseau du Fleuve Mano et la marche blanche des femmes guinéennes pour la paix visant à amener les hommes à s'entendre pendant la crise sont des exemples éloquentes de l'influence des femmes de Guinée »

Née le 02 Janvier 1965 à Macenta, en République de Guinée, Madame Dorcas Néma DIONE est diplômée de l'Ecole Nationale des Postes administrative à SECADOS (Service chrétien pour le Développement des œuvres sociales), avant d'être, de 1999 à 2005, Chef Adjoint au Service Sinistre de la Mutragui (Société d'Assurances). Chef Service Sinistre au Fonds de Garantie Automobile de Guinée (Institution d'Assurances) de 2005 à 2006, elle a fait un stage au WANEP Guinée de 2007 à 2008 et depuis 2010, Madame Dorcas Néma Dione est la Présidente nationale du Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO de Guinée (REPSFECO Guinée) qui œuvre pour la Paix, la Sécurité, les droits humains, particulièrement les droits des personnes vulnérables dont les femmes et les filles.

REPSFECO Guinée agit dans le but d'améliorer le travail des femmes dans leurs domaines d'activités. En 2013, la Guinée a connu une crise aigüe entre l'opposition et les autorités gouvernementales, liée à la tenue des élections législatives. Les dégâts de la crise sont énormes : vingt-sept (27) morts, nombreux dégâts matériels, quiétude des populations menacée, processus électoral bloqué.

Tenant compte de l'escalade des violences à l'époque, les femmes de plusieurs provenances professionnelles (société civile, partis politiques, cadres de l'administration publique, entrepreneurs et commerçantes) et le président du Réseau National des Communicateurs Traditionnels (RENACOT) se sont retrouvés pour s'impliquer volontairement dans la gestion de cette crise. Une noble médiation à laquelle Dorcas Néma Dione et plusieurs membres de son réseau ont pris part. Elles ont ainsi fait le plaidoyer auprès de tous les partis politiques et auprès du Président de la République.

A l'en croire, les préoccupations des partis politiques qui ont été consignées dans des mémorandums ont été remises au Professeur Alpha Condé main à main. Précisant avoir rencontré à deux reprises le Président, elle se félicite du fait que la troisième fois fut un événement heureux : la signature des accords du 4 juillet 2013. La présidente du REPSFECO Guinée a profité de cette «forte» position pour rencontrer également Said Djinnit au PNUD pour lui fournir plus d'informations en sa qualité de médiateur international. Son intérêt était d'éclaircir ce dernier sur la crise afin qu'ils puissent parler d'une même voie.

Si tous ces actes étaient expressément non médiatisés, c'est parce que le seul intérêt pour les femmes était le déblocage du dialogue. Une démarche sage qui a eu les résultats escomptés car le processus de médiation a abouti à la mise en place d'un cadre de concertation et à la signature des accords du 4 juillet 2013. «Ce fut une expérience merveilleuse de participer à une action de médiation réussie pour sauver des vies et rétablir la paix», se réjouit-elle d'ailleurs. Abordant les défis auxquels les femmes sont confrontées en Guinée, Dorcas Néma Dione accuse les pesanteurs socioculturelles, le manque de formation sur la médiation communautaire et les techniques de gestion des conflits, ainsi que la sous-représentation des femmes dans les processus de paix et les sphères de décision.

Par ailleurs, la pauvreté, la méconnaissance des droits et du rôle des femmes dans la gestion des conflits et le manque de volonté politique pour accompagner ou soutenir les femmes dans leur mission contraignent aussi ces dernières. Pour la native de Macenta, la gestion du terrorisme et des crimes de masse sont des réels défis auxquels les femmes actrices sont confrontées tenant compte du fait que les auteurs de ces crimes sont, dit-elle, des drogués qui n'ont aucun respect pour la femme et qui utilisent l'enlèvement des filles comme stratégie de guerre.

Elle n'oublie pas de mentionner le manque de ressources pour l'atteinte de leur objectif. Dorcas Néma Dione trouve cependant que les femmes guinéennes ont une grande influence dans le processus de paix. L'abolition de la police économique dans la 1ère République par feu Président Sékou Touré sous l'influence des femmes, le déblocage du dialogue entre les trois chefs d'Etat de l'UFM par les femmes du Réseau du Fleuve Mano sous la conduite de Hadja Saran Daraba et la marche blanche des femmes guinéennes pour la paix visant à amener les hommes à s'entendre pendant la crise sont, selon elle, des exemples éloquentes de l'influence des femmes de Guinée.

A ces actions menées dans le passé, elle ajoute l'observation des élections de 2013 par les femmes, les médiations des femmes guinéennes en 2013 et 2015 pour le déblocage du dialogue pendant les crises liées aux élections législatives et présidentielles et les récentes protestations des femmes à la célébration du 8 mars avec des slogans « les enfants à l'école, les enfants à l'école ». Ce combat avait pour but l'ouverture des classes suite à la grève des enseignants liée à la réclamation de l'augmentation des salaires. Cependant, malgré ces multiples exemples, elle continue de penser que les femmes n'ont pas la place qu'il leur faut pour mieux s'investir pour la paix.

Des obstacles à l'engagement des femmes ne manquent pas d'ailleurs. Moins écoutées et sous-estimées par leurs confrères, surtout dans les communautés de base où elles gémissent sous le joug des pesanteurs socioculturelles. Mme Dione ajoute le non-respect des accords par les autorités qu'elle voit comme un réel problème dans la gestion des conflits. Aussi, les femmes ne sont pas impliquées dans la gestion des ressources naturelles du pays. Ainsi, Dorcas Néma Dione qui veut voir ses semblables jouer de vrais rôles pense qu'elles ont besoin d'être sensibilisées, formées et suffisamment outillées sur la médiation, les signes précurseurs d'un conflit, d'une guerre, sur l'alerte précoce et les techniques traditionnels de gestion de conflits.

Elles ont aussi besoin de la reconnaissance des autorités de base, d'être acceptées, écoutées, appuyées par les autorités et surtout de moyens matériels et financiers en leur possession. En termes d'initiatives réussies, elles ont été à l'origine de l'abolition de la police économique dans la 1ère République par feu Président Sékou Touré.

Aussi dans la trajectoire politique de l'Etat guinéen, il convient de souligner que l'indépendance de la Guinée s'est faite grâce à la contribution cruciale des femmes guinéennes de 1954. «Rien qu'en Basse côte, 6000 femmes étaient membres du RDA comme en témoigne Hadja Mafofy Bangoura, chef de la milice féminine anticoloniale et M'balia Camara qui fut poignardée pour avoir soutenue le RDA dans la lutte anti colonialiste alors qu'elle était en état de grossesse».

En racontant cette étape décisive de l'histoire des femmes guinéennes par rapport à la trajectoire politique de l'Etat, Mme Dione pense que ce noble combat a permis à ses concitoyennes d'accéder aux postes de décision, avec la nomination de Hadja Mafofy Bangoura comme ministre et Jeanne Martin Cissé première femme à présider le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Dans le bras de fer qui oppose les enseignants à l'Etat, qui a engendré beaucoup de violences, les ONG féminines ont procédé à plusieurs déclarations pour amener les parties au dialogue. Dorcas Néma Dione renseigne que les femmes de RPG ont fait une déclaration pour encourager les pays au dialogue et celles de l'opposition ont manifesté dans une marche populaire vers Bambeto en criant pour le retour des enfants à l'école. Tandis qu'à Lambanyi, les femmes ont barré la route pour manifester leur mécontentement.



**Docteur KODJO
Marie Paule**
(Côte d'Ivoire)

« Malgré le fait que la Constitution ivoirienne consacre la Parité dans trois articles spécifiques, il reste encore beaucoup à faire pour accroître la représentativité des femmes au sein des institutions politiques en Côte d'Ivoire »

Médecin spécialisé en Odontostomatologie à Bordeaux, en France, Docteur Kodjo Marie Paule née Capri est la Présidente fondatrice d'une organisation non gouvernementale d'appui aux communautés à la base. Dénommée PLAYDOO CI, cette structure s'est spécialisée dans le domaine des Droits Humains, le Droit des Femmes, l'Autonomisation des Femmes, Gouvernance, Elections et Démocratie. Dotée de nombreuses représentations nationales, mais également en France, PLAYDOO CI dont elle assure la présidence générale a le statut de l'ECOSOC des Nations Unies. Réélue pour cinq ans en 2016, elle est la Coordinatrice de la COFEMCI REPC (Coordination des Femmes de Côte d'Ivoire pour les Elections et la Reconstruction Post-Crise).

Docteur Kodjo Marie Paule est également Vice-Présidente et Porte-parole de la POECI (Plateforme des Organisations de la Société Civile pour l'Observation des Elections en Côte d'Ivoire). Prix de la meilleure organisation terrain pour l'autonomisation des femmes en milieu rural décerné par la structure Ehuza Africa Internationale, elle est aussi Officier dans l'Ordre du Mérite de la Solidarité (Daloa 2008), Officier dans l'ordre du Mérite ivoirien (Abengourou mars 2009) et Officier dans l'ordre du Mérite National (Présidence août 2009). Son rôle au sein de la COFEMCI REPC est de décliner sous forme de projets la vision du Conseil d'administration, d'élaborer les projets, de rechercher les financements et de les mettre en œuvre. Elle a aussi pour mission de faire rayonner la structure et veiller à la formation qualifiante des membres, particulièrement les jeunes et à la bonne marche du travail des équipes. Suite aux élections de 2010, la Côte d'Ivoire, son pays, a connu une crise aigüe dont le dénouement s'est soldé par une intervention armée. En dépit de tous les efforts consentis aussi bien au niveau national qu'international, le tissu social s'est fortement dégradé avec ses corollaires tels que des violations graves des droits de l'Homme, particulièrement ceux de la Femme et des enfants, des milliers de PDI (personnes déplacées internes) et des milliers d'exilés.

Au cours de cette crise postélectorale, les femmes ont connu toutes sortes de violations de leurs droits individuels et collectifs. A travers l'ONG PLAYDOO Côte d'Ivoire, Dr Kodjo Marie Paule a mené plusieurs actions dont les fréquences se sont accrues durant la période trouble que son pays a connue. Des actions orientées vers la promotion des droits des personnes vulnérables à travers d'une part la prise en charge des femmes et filles victimes de violence et d'autre part l'initiation de dialogue entre les partis pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Ensuite vers la promotion de la participation citoyenne et de l'autonomisation des femmes par l'implémentation de projets sur la promotion des droits humains dans deux localités du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Et enfin, vers la promotion de la démocratie à travers la gouvernance électorale par l'observation du processus électoral à travers le système PVT (comptage rapide des voix). Selon Dr Kodjo Marie Paule, le défi majeur auquel les Femmes Ivoiriennes font face est celui de l'Egalité Homme/Femme dans les sphères de prise de décision politique et administrative, renforcé par les pesanteurs socioculturelles. Malgré l'adhésion de son pays à de nombreuses Conventions internationales et régionales en faveur de la promotion de l'égalité de toutes et tous, force est de constater que leur impact reste difficilement perceptible. En témoignent ces statistiques suivantes.

En effet, sur vingt-huit (28) ministres, six (06) femmes ont été nommées dans le premier Gouvernement de la troisième République et vingt-quatre (24) femmes sur deux cent cinquante-trois (253) députés. Au Sénat, huit (08) femmes sur soixante-six (66) élus. Cette faible présence des femmes dans les entreprises, particulièrement dans la sphère de prise de décisions est confirmée par la Banque mondiale dans son rapport intitulé « Et si l'émergence était une Femme ? ».

En effet, malgré le fait que la Constitution ivoirienne consacre la Parité dans trois articles spécifiques et en dépit de la volonté du Président de la République, Alassane Ouattara de faire « bouger les lignes », il reste encore beaucoup à faire pour accroître la représentativité des femmes au sein des institutions politiques en Côte d'Ivoire. Pour mieux défendre les droits des femmes en Côte d'Ivoire et lutter contre les discriminations dont elles souffrent, Dr Kodjo Marie Paule propose l'application des textes en faveur de l'égalité et de la parité (parce qu'un droit n'est pas une aumône), des formations de haut niveau à l'attention des femmes, des plaidoyers et des soutiens pour toutes celles qui s'engagent sur des terrains longtemps marqués par la présence masculine. L'autonomisation économique des femmes est prioritaire pour elle, de même que l'éducation.

En Côte d'Ivoire, beaucoup reste à faire sur la promotion du genre en dépit du fait que les femmes prennent de plus en plus conscience de leurs possibilités et affirment leur leadership. Des femmes qui ont su, pendant les périodes de crise, œuvrer au retour de la paix à travers un travail très dense de médiation, de pacification et de promotion de la réconciliation nationale. Ce qui fait nourrir

l'espoir chez Dr Kodjo. D'autant plus que la Côte d'Ivoire ayant adhéré depuis 1975 à la plupart des Conventions internationale et régionale en faveur de la promotion de l'égalité de toutes et de tous, de nombreuses réformes légales ont été opérées au niveau interne, assurant la pleine capacité juridique des populations y compris les femmes. En 2005, à l'initiative de son Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales, la Côte d'Ivoire a opté pour une politique nationale pour l'égalité et la parité homme/femme.

Le Président de la République a signé la Déclaration Solennelle de la Côte d'Ivoire sur l'Egalité des Chances, l'Équité et le Genre, le 21 février 2007. Pour ce médecin engagé dans les droits de la Femme, c'est dans ce cadre que devraient s'inscrire toutes les actions gouvernementales et celles des acteurs du développement qui ont un intérêt spécifique en rapport avec la problématique du genre. Cependant, malgré les tendances assez prometteuses de l'heure, des contraintes subsistent et se posent comme défis majeurs à relever.

D'après Mme Kodjo, son pays est l'un des plus mal classés au niveau de tous les indicateurs internationaux sur l'équité des genres : 171ème sur 188 pays pour les Nations-Unies ou 43ème sur 52 pays africains pour la Banque Africaine de Développement. Par ailleurs, la représentation des femmes dans la vie politique en Côte d'Ivoire est très faible et progresse très lentement. Le nombre de femmes ministres est passé de 16 % en 2011 à 17 % en 2014 et 21,5 % en 2017. Le nombre de femmes députées est passé de 8,5 % en 2005 à 9,9 % en 2014, et 11,15 % en 2016.

Au niveau municipal, seulement 5,58 % des maires sont des femmes. Ce qui traduit clairement la faible représentativité des femmes et des filles dans les instances de prise de décision, selon Dr Marie Paule Kodjo. Toutefois, elle tient à préciser que le rôle des femmes s'est plus ressenti et leur leadership plus affirmé pendant et après les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire. Les femmes ont été pour elle les « ARTISANS » de la réconciliation et du retour à la paix à travers leur travail de pacification, de promotion de la réconciliation et de la paix.



Fatumata Djau BALDÉ

(Guinée Bissau)

Mariée de force très jeune, elle a refusé de se plier aux exigences des règles coutumières pour sauvegarder sa liberté et poursuivre ses ambitions.

Droite dans ses convictions, la dame assignée jadis à ne s'en tenir qu'aux tâches ménagères finira par occuper plusieurs fonctions au niveau des institutions gouvernementales Bissau Guinéennes.

Son visage plus jeune que son âge et son sourire constamment apparent sur ses lèvres font de Fatumata Djau Baldé une personne de bon caractère avec qui on a plaisir à converser. Un air sympathique qui n'entache en rien son pragmatisme qui l'astreint à débattre sans détour, même sur les sujets les plus sensibles. Avec spontanéité et humour, elle nous raconte l'origine de son engagement pour la cause des femmes en lien avec son histoire qui ne lui prédestinait pas un parcours professionnel et militant qui force l'admiration.

En effet, mariée de force très jeune, elle a refusé de se plier aux exigences des règles coutumières pour sauvegarder sa liberté et poursuivre ses ambitions. Droite dans ses convictions, la dame assignée jadis à ne s'en tenir qu'aux tâches ménagères finira par occuper plusieurs fonctions au niveau des institutions gouvernementales Bissau Guinéennes.

Un dévouement sans faille et des études acharnées ayant débouché sur un Master of legal study-Atlantyc international University et une Licence en Comptabilité ont permis à celle qui fut enseignante pendant 12 ans de devenir Ministre des Affaires Etrangères et des Communautés de la Guinée Bissau au début des années 2000. Avant d'être chef de la diplomatie Bissau Guinéenne, Fatumata Djau Baldé a successivement été Responsable de formations de plusieurs projets dans son pays, Présidente de l'Institut des Femmes et de l'Enfance, Secrétaire d'Etat au Tourisme et Secrétaire d'Etat de la Solidarité Sociale et de Lutte contre la Pauvreté.

Mme Baldé n'est pas une apprentie dans le paysage de la médiation et de la gestion des conflits en Guinée Bissau et en Afrique car capitalisant une grande expérience en tant que membre de la Commission Nationale de Prévention des Conflits, mais aussi membre du Groupe des Femmes Facilitatrices du dialogue entre des partis en conflit de la crise Bissau-Guinéenne.

Mère de famille et épouse d'un homme qui ne se plaint pas du peu de temps que sa femme consacre au foyer, cette figure très active au niveau de la Société civile de Guinée Bissau est Point Focal Genre CEDEAO pour la Guinée Bissau et Coordinatrice de la Structure ministérielle de Surveillance et de Promotion de la Cellule Nationale de la Micro finance, ainsi que membre dirigeant de la ligue Bissau Guinéenne des Droits de l'Homme (LGDH).

Lorsqu'elle était dans les classes, l'enseignante Fatumata Djau Baldé faisait déjà montre d'abnégation et d'engagement qui ont fait d'elle membre co-fondateur et dirigeant du Syndicat National des Enseignants (SINAPROF). La même détermination ne l'a pas quitté quand elle intègre la société civile où elle est Membre co-fondateur du Mouvement nationale de la société civile Bissau guinéenne.

Pour ce qui est de la défense des droits des femmes et des enfants en Guinée Bissau et dans le continent, Fatumata Djau Baldé, naguère victime du mariage précoce et forcé, est devenue actrice en siégeant désormais à la tête de la Présidence du Comité Nationale pour l'abandon des pratiques traditionnelles ayant effet Néfaste sur la Santé des femmes et des enfants.



Kekeli Jeannine AGOUNKE

(Togo)

« Les premières insécurités des femmes sont les problèmes liés à des pratiques traditionnelles néfastes, à l'insuffisance de justice sociale et au regard paternaliste discriminatoire que la société porte généralement sur la femme »

En cette dame réservée qui, manifestement, n'aime pas trop être sous les projecteurs, il y a une forte personnalité qui tient à son image et soigne bien son look. Son sens de l'éducation qui ne passe pas incognito, elle le doit au leadership de sa grand-mère certes analphabète, mais qui a envoyé sa mère à l'école et contribué à l'éducation de beaucoup de grands cadres de son village. Cette vieille grande dame dans son milieu l'a beaucoup inspirée par sa manière de vivre en communauté et à travers les valeurs morales et citoyennes qu'elle incarnait.

De nature, Mme Jeanine Kekeli née Adandogou aime se focaliser sur les choses qu'elle estime importantes dans la vie, notamment la liberté et l'épanouissement des êtres humains en général. Pour elle, une femme est tout d'abord un être de l'intérieur conformément aux modèles d'éducation traditionnelle qu'on lui donne avec ses normes et ses principes identitaires.

Même si elle est appelée à modifier ses attitudes et comportements au cours de sa vie familiale, professionnelle, sociale et politique. Le parcours professionnel riche de Mme Agounke ne lui ôte pas une simplicité de comportement qui la rend encore plus intéressante. Sociologue togolaise issue du département de Philosophie et des Sciences Sociales Appliquées de l'Université du Bénin (PHISSA), nantie d'un doctorat, elle est également diplômée de l'Institut National des Statistiques et d'Economie Appliquée (INSEA) de Rabat au Maroc et de l'Institut International pour la Planification de l'Education (IPE) de Paris en France.

Après dix (10) années dans l'enseignement de la philosophie et dans la recherche en Sociologie du développement, elle a occupé la fonction de Chef du département des programmes à l'Association togolaise pour le bien-être familial du Réseau international pour la planification familiale. Ensuite, elle a été chef de projet Education à CARE International. Devenue Inspectrice Générale de l'Education (IGE), elle a été nommée Directrice de l'Enseignement du troisième degré du Togo, avant de travailler comme conseillère technique du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire.

Actuellement, Mme Kekeli Jeannine Agounke travaille comme experte en Population et Développement, spécialiste en Genre, éducation aux droits humains et à la citoyenneté. Elle est chercheuse associée à l'Unité de Recherche Démographique de Lomé (URD), au Center for Research and Opinion Polls (CROP-AFRICA) et au Bureau d'Etudes et de Recherche en Ingénierie Sociale (BERIS). Depuis 2012, Mme Kekeli Jeannine dirige l'Académie du développement de la Femme et intervient au département de Sociologie à l'Université de Lomé. Elle est par ailleurs membre de plusieurs associations nationales et internationales et a reçu quelques distinctions honorifiques nationales et internationales.

Facilitatrice expérimentée dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, Mme Jeanine Kekeli s'inspire principalement de la théorie de recherche de la paix de l'UNESCO selon laquelle les conflits naissent dans l'esprit des hommes et que c'est là qu'il faut les combattre.

« Il est important d'inculquer dans l'esprit des hommes les principes de la paix. C'est pour cette raison, entre autres, que j'utilise mes compétences d'éducatrice spécialisée sous ses dimensions multifacettes chaque fois que j'en ai l'opportunité », confie Jeannine Kekeli qui, face aux situations de crises récurrentes dans son pays, s'est impliquée dans des réseaux thématiques avec un certain nombre d'organisations de la société civile pour faire de la sensibilisation, animer des formations puis participer au déploiement de facilitateurs de dialogues communautaires sur la prévention et la gestion des conflits ou d'alertes précoces communautaires dans quelques villes et campagnes du Togo.

Par ailleurs, dans le cadre de ses expériences politiques, Mme Kekeli a représenté son parti au Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) rénové, l'un des cadres de discussions entre Togolais pour analyser les problèmes politiques et les solutions pertinentes à prendre en compte pour l'intérêt supérieur de la nation.

En 2014, elle a aussi été impliquée dans un groupe de médiation pour amener les partis en conflits à trouver un compromis sur les problèmes constitutionnels et institutionnels soulevés par l'opposition togolaise qui exige des réformes avant l'élection présidentielle qui a eu lieu en 2015. Mme Agounke Jeannine est par ailleurs membre du groupe de sept organisations de la société civile togolaise qui se sont constituées en 2017 pour faire le monitoring du 27ième dialogue instauré en 2018 entre le parti au pouvoir, Union pour la république (UNIR) et le regroupement de quatorze partis politiques de l'opposition (C14). Le but escompté étant d'appeler les deux parties antagonistes à suivre le règlement intérieur adopté de manière consensuelle en vue de vider leur contentieux autour des revendications ayant déclenché la crise depuis le 19 août 2017, c'est dans ce cadre qu'elle a participé à une mission de la société civile de la sous-région auprès du facilitateur ghanéen pour lui apporter un soutien dans le rôle qu'il joue dans une tentative de rapprochement des protagonistes de la crise togolaise.

L'objectif de cette mission était d'encourager le facilitateur et insister auprès de lui sur la prise en compte de tous les points importants susceptibles de faciliter la reprise et la poursuite du dialogue jusqu'à son terme. Il s'agit pour l'essentiel de contribuer à dénouer la crise et de déboucher sur une bonne organisation des élections libres et transparentes au Togo. S'agissant des défis que la femme togolaise doit surmonter en matière de résolution des conflits, la dame mariée, mère et grand-mère note une discrimination envers les femmes et les filles partout en Afrique. Elle se montre sensible au sort de ces dernières qui, selon elle, vivent dans l'insécurité lors des guerres en général.

Car souvent victimes des effets des coups de canons ou de fusils et autres sévices infligés par les camps en conflit. Des proies spécifiques, notamment des objets sexuels, décrit Mme Agounke pour qui ces risques augmentent leurs appréhensions et leur vulnérabilité face à des situations génératrices de conflits et d'insécurité pour elles, leurs familles, leurs communautés et leurs pays. La sociologue de profession analyse que les premières insécurités des femmes sont les problèmes liés à des pratiques traditionnelles néfastes, à l'insuffisance de justice sociale et au regard paternaliste discriminatoire que la société porte généralement sur la femme.

Ce phénomène, dit-elle, est d'autant plus ancré dans les habitudes qu'il est difficile pour les victimes de reconnaître ce qui relève de leurs droits effectivement. Après avoir détecté les aspects spécifiques de violences basées sur le Genre, Jeanine Kekeli se penche sur la question de l'implication des femmes togolaises et leur influence réelle dans le processus de paix.

En effet, malgré la récurrence des crises togolaises depuis les années 1990, les femmes restent optimistes car trouvant que les difficultés ne sont pas insurmontables. Mme Kekeli Agounke de rappeler que déjà en 2006, au moment de signer un Accord Politique Global (APG), deux organisations féminines étaient impliquées dans le dialogue qui a débouché sur ce consensus qui avait indiqué quelques pistes de solutions. Aujourd'hui encore, poursuit-elle, les femmes sont interpellées dans la recherche d'apaisement à la suite des marches successives en faveur des réformes constitutionnelles et institutionnelles. A l'en croire, le terrain politique au Togo est pratiquement divisé en deux parties et on retrouve d'une part les femmes qui supportent les orientations et les actions du pouvoir en place, et d'autre part, celles qui se réclament plutôt de l'opposition. Ainsi, selon que les manifestants soient du parti au pouvoir ou du camp adverse, elles sont dans tous les rangs, rapporte-t-elle.

Dans la foulée, Madame Kekeli Jeannine se pose la question de savoir ce qu'une femme peut faire à elle seule sans une réelle volonté de l'homme à agir à ses côtés pour prendre en compte ses avis sur les questions fondamentales, notamment le maintien ou la préservation de la paix et les stratégies à mettre en œuvre pour réussir. A cet effet, déplorant que de nos jours, il y a un manque d'application des conseils prodigués par les femmes aux hommes, elle invite ces dernières à œuvrer à briser les verres de glace et à plutôt investir les cercles de prise de décisions en général pour exprimer et faire prendre en compte leur avis sur les questions essentielles et citoyennes.

L'ancienne Inspectrice Générale de l'Education parle de la nécessité d'une intégration effective de la dimension de genre dans les dispositions institutionnelles et pédagogiques à prendre concernant la prévention de l'émergence des conflits violents ou en sourdine, ainsi que la lutte contre la propagation et la résurgence des crises récurrentes. Enumérant les contraintes des femmes togolaises dans les processus de prévention et de résolution des conflits, Mme Jeanine Kekeli relève celles relatives à la protection spécifique des droits des femmes et des filles et la prise en considération de leurs besoins spécifiques en période de conflit et d'après-conflit.

Pour elle, il est indispensable que l'on consacre une culture de plainte, notamment le signalement des actes de violence sexuelle et sexiste, pour que l'on engage systématiquement des poursuites à l'encontre des auteurs de tels actes. A ses yeux, les obstacles à l'action des femmes sont aussi d'ordre socioculturel, notamment des stéréotypes qui font que l'on n'arrive pas à obtenir la participation pleine et la représentation entière des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes.

Ce qui, selon elle, est perceptible à tous les niveaux de prise de décisions, surtout dans le cadre des pourparlers et négociations de paix. Au Togo, les femmes sont aussi peu nombreuses au sein des processus électoraux en tant que candidates ou simplement comme électrices. Pour faire passer les femmes de victimes plus ou moins consentantes à actrices, Jeanine Kekeli mise tout d'abord sur l'éducation des enfants, filles et garçons, dès le bas âge, à la citoyenneté et à la Paix.

Elle plaide ensuite pour la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions, spécialement dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Pour elle, il faut développer les valeurs et le savoir-faire des femmes en matière de culture de la paix, de promotion

du dialogue, de médiation, de facilitation et de recherche du consensus dans la prise des décisions notamment politiques. Elle suggère ainsi l'accroissement des plaidoyers en faveur de l'inclusion des femmes dans les missions de soutien à la paix, la valorisation des compétences des femmes en technique de négociation, de gestion pacifique des conflits, en modes et éthiques traditionnels de résolution des conflits. Elle est également pour l'inclusion des mesures spéciales dans les politiques nationales pour accroître les capacités des femmes à servir la cause de la prévention des conflits et de la promotion de la culture de la paix en les associant à l'élaboration de ces politiques. Depuis l'indépendance, la femme togolaise a joué un grand rôle dans le processus politique du pays. Mme Kekeli Jeannine Agounke le confirme en affirmant que la gent féminine a contribué à la constitution de la nation togolaise en ce sens qu'elle fait partie de ceux qui ont joué un rôle de « pionnier de la liberté ».

Dans le même sillage, elle note le « rôle considérable » des églises dans le parcours de la femme togolaise, de la colonisation à nos jours. La sociologue raconte comment l'église évangélique, église de la mission de Brehm, mais aussi les instituts des sœurs des congrégations religieuses chrétiennes d'Europe ont permis à la femme togolaise de jouer pleinement son rôle d'éducatrice à une époque où le leadership était beaucoup plus l'affaire des hommes. Aussi, renseigne-t-elle, les femmes issues de ces encadrements étaient devenues effectivement des compagnes et conseillères des premiers hommes qui ont osé affronter les colonisateurs.

Ces femmes usent toujours, en cas de besoin, de la ruse pour atteindre leurs objectifs, cette qualité de la femme togolaise qui, selon elle, est encore en vigueur de nos jours. A en croire Mme Kekeli Jeannine, les femmes togolaises ont, à maintes reprises, fait face à des situations difficiles et leurs actions ont été déterminantes pour l'obtention de l'indépendance. Lors des événements de graves tensions de la vie politique, à l'avènement du parti unique, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) en 1967, les femmes se sont toujours mobilisées au sein de l'Union Nationale des Femmes Togoaises (UNFT) qui est une aile marchante du parti unique.

Elles ont aussi élevé leurs voix en 1973 à l'occasion d'une crise dans l'affaire de l'exploitation des phosphates togolais qui a conduit à la nationalisation de cette entreprise. Quant à la participation des femmes à la consolidation de la paix dans les manifestations qui sont en train d'être menées en ce moment contre le pouvoir en place au Togo, Mme Kekeli Jeannine indique que ses paires usent de leur tact, seule ou en petits groupes, ou encore au sein des partis politiques et des associations féminines pour dire leur vérité. Au nom d'une certaine dignité, la majorité de ces dames pensent généralement à l'intérêt supérieur de la nation. Ainsi, en toute dignité, elles s'organisent pour encourager des prises de décisions allant dans le sens de l'apaisement et de la justice, tout en veillant à ne déroger en rien sur leur intégrité.

Toutefois, Mme Agounke regrette que dans ce contexte de manifestations, les femmes n'échappent pas toujours à la manipulation. « Beaucoup d'entre elles sont souvent prises au piège mais le sursaut de dignité qu'elles manifestent les amène à déployer des stratégies qu'elles ont à leur portée pour la lutte », confie-t-elle. En effet, dans leurs interventions, les femmes togolaises en action s'illustrent par certaines spécificités culturelles ou simplement par des tactiques stratégiques. Récemment, pour manifester leur mécontentement, on les a vues, soit toutes nues, soit habillées en noir ou en blanc. Mme Kekeli Jeanine qui nous fait cette révélation renseigne que lorsque les femmes sortent en masse aux manifestations avec tous les risques que cela implique, c'est parce qu'elles combattent tout système de part et d'autre dans le pays qui ne favorise pas toujours les élans de paix que leur féminité est censée incarner.



Aïssatou NDIAYE
(Sénégal)

« Les idées émanant des femmes, aussi pertinentes soient elles, sont faiblement prises en compte à cause de préjugés et d'anciennes idéologies liées à la culture et à la tradition »

Née le 10 Octobre 1994 à Diourbel (Ouest Sénégal), Aïssatou Ndiaye est la Responsable du Genre-Equité-Paix et Sécurité de la Mobilisation pour la Paix et la Consolidation de la justice Africaine (MPCA). Une structure qui a pour mission d'œuvrer pour une paix consolidée en Afrique par la justice, l'équité et la lutte contre l'impunité. La MPCA forme et fait former les populations à travers des ateliers, caravanes et campagnes de vulgarisation du savoir.

Elle apporte aide, assistance juridique et administrative aux réfugiés, déplacés et autres victimes de conflits en Afrique dans la recherche de la paix et des droits relatifs à leurs situations. Par ailleurs, la MPCA mobilise fortement la jeunesse africaine et surtout sénégalaise dans le déroulement des événements d'envergure africaine, afin de servir de relai scientifique entre le passé et le futur.

Elle se veut catalyseur dans la consolidation de la paix dans le continent, dans la lutte contre l'impunité et la discrimination, afin de participer à la construction d'une Afrique plus forte, plus égalitaire, plus juste, plus paisible et plus démocratique à travers le slogan « la MPCA, pour la paix et la fin de l'impunité en Afrique par l'Afrique ».

Malgré son jeune âge, Aïssatou Ndiaye capitalise une certaine expérience en tant que femme facilitatrice dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix qui lui fait comprendre la nécessité de mettre l'accent sur l'alerte précoce, de tenir un langage franc entre les belligérants et de savoir amener ces derniers à faire des concessions pour l'intérêt général. En matière de résolution des conflits, Mme Ndiaye regrette que les femmes soient confrontées plus ou moins à un manque de considération ou à une discrimination.

Qu'elles soient le plus souvent mises à l'écart dans le processus de résolution ou de mise en œuvre de dispositifs pour la paix ou la justice. Pour la native de Diourbel, les idées émanant des femmes, aussi pertinentes soient elles, sont faiblement prises en compte à cause de préjugés et d'anciennes idéologies liées à la culture, la tradition, etc. En Afrique et précisément au Sénégal, la femme fait face au défi de l'image qu'on lui colle, d'après Aïssatou Ndiaye qui constate amèrement que cette dernière est contrainte de rester à la maison et de cuisiner.

Ce qui, pour elle, est un souci qui engendre des facteurs de violence et d'injustice à l'endroit de la femme. Les femmes sénégalaises s'impliquent-elles dans le processus de paix et de résolution des conflits ? Oui, estime la Responsable du Genre-Equité-Paix et Sécurité de la MPCA qui note une avancée dans ce sens.

Elle se réjouit de l'émergence de nouveaux groupements féminins et d'associations tel que le comité Genre-Equité-Paix et Sécurité de la MPCA qui réservent un volet important à la femme. Pour la jeune Aïssatou, les femmes sénégalaises, en plus d'être des battantes, ont une influence plus ou moins considérable dans le processus de paix, notamment dans le conflit en Casamance où elles s'impliquent et apportent leur contribution par le biais du dialogue et la mise en relation.

Relativisant, Aïssatou Ndiaye note pour le déplorer que dans certaines zones, les femmes sont toujours reléguées au second plan à cause de jugements et de croyances ancrées depuis fort longtemps dans la société. Des décisions les concernant qui sont prises sans leur avis ni aval. En ce qui concerne les principaux obstacles qui indisposent les femmes dans les processus de prévention et de résolution des conflits, Aïssatou Ndiaye cite leur manque de qualification (formation) dans ce domaine, leur marginalisation et la place que la société traditionnelle leur réserve.

Et pour inverser la tendance, elle propose le renforcement de leurs capacités dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits, ainsi que l'appropriation des affaires de la cité et l'implication volontaire dans la gestion de la gouvernance du territoire. Il faut, renchérit-elle, éveiller un esprit de solidarité et d'équipe avec les autres femmes et créer le sentiment de cohésion pour qu'elles soient conscientes de leur rôle et de leur importance dans la réussite de ce processus.

Dans le conflit casamançais, la responsable de la MPCA nous informe que les femmes issues de diverses régions du Sénégal ont pu mettre en place un plaidoyer sur la question du retour de la paix dans cette zone. Aïssatou Ndiaye fait également part d'un autre plaidoyer relatif à l'existence de projets maraîchers ayant d'ailleurs permis de réconcilier les populations autour d'un but commun : la mise en place d'un cercle de médiatrices qui a pour objectif de mettre en relation afin de promouvoir le dialogue entre les autorités sénégalaises et celles du MFDC, déminer certaines zones afin d'en faire des champs et de permettre aux enfants d'aller à l'école en toute sécurité.

Autant d'actions qui sont aux yeux d'Aïssatou Ndiaye synonymes d'implication et d'ingéniosité des femmes dans les processus de paix et de résolution de conflits au Sénégal. Par ailleurs, par rapport

à la trajectoire politique du Sénégal, les femmes se sont montrées visibles durant ces dernières décennies. Mieux, dit-elle, elles occupent le champ politique, dirigent des partis, sont à l'Assemblée, dans le gouvernement en tant que ministres, et à la tête de grandes organisations comme le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), le Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS), l'Office National de lutte contre la Corruption (OFNAC), etc.

L'implication des femmes dans la gestion des conflits est d'autant plus forte qu'en Casamance, il a été mis sur pied une Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance et d'autres organisations qui y travaillent. Suite à la tuerie de Boffa Bayotte, la chargée du programme Genre-Equité-Paix et Sécurité de la MPCA a remarqué un sentiment de désolation, d'amertume et de tristesse qui se notait dans les sorties médiatiques à travers des plaidoyers, communiqués et articles de presse.

Evoquant la politique de parité, Aïssatou Ndiaye trouve qu'elle est une réalité sur le papier qui tarde à être appliquée à 100% sur le terrain. Les obstacles à son application effective sont, d'après elle, les préjugés qui font de la femme un «être inférieur». Elle ne manque pas de s'offusquer de l'absence de soutien réel de la part des hommes. La jeune Aïssatou Ndiaye qui vante les avantages de la parité est convaincue que son application renforcerait la production et boosterait donc le développement. Ce qui, d'après elle, permettrait aux femmes de relever des défis.



Nathalie SORO

(Côte d'Ivoire)

« En Côte d'Ivoire, les femmes du secteur du vivrier ont tout mis en œuvre au péril de leur vie pour alimenter les marchés de la capitale, ce qui a permis d'éviter une crise alimentaire pendant la guerre. Aussi, beaucoup se sont engagées en tant que volontaires dans les zones occupées par les rebelles pour assurer l'éducation des enfants à titre gracieux »

Présidente du Conseil d'administration du Réseau Ivoirien des Jeunes Leaders pour l'Intégrité (RIJLI) - un réseau qui fait la promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption - Nathalie Soro est aussi Coordinatrice des actions de la Plateforme Jeune, Paix, Sécurité et Cohésion Sociale de Côte d'Ivoire, mise en place dans le cadre du forum annuel de Gorée Institute pour la promotion du « Leadership des jeunes et la prévention des conflits ». Sur le plan Professionnel, la jeune ivoirienne est Consultante en Genre et en Dynamiques d'autonomisations des jeunes. Nathalie Soro voit le conflit comme une situation de disharmonie pouvant évoluer en proportion s'il n'est pas correctement géré.

« Quelque chose d'inhérent à la vie en société », dira-t-elle. En effet, même si son jeune âge ne lui a pas encore permis d'intervenir dans des conflits d'envergure, celle qui plaide la cause des jeunes ivoiriens pense que les conflits au quotidien dans les familles, au travail et dans le milieu associatif peuvent servir d'expérience. Tout de même, elle ne cache pas son désir de participer un jour à une mission de résolution de conflit à une échelle plus grande. Un autre niveau d'expérience qui lui permettrait d'être plus dynamique en tant que femme dans sa communauté, en Afrique et même dans le monde. Par rapport aux défis qui se dressent devant les femmes, Nathalie Soro souligne la méconnaissance de la résolution 1325 qui vise à les impliquer dans les processus de résolution des conflits.

Elle est également de celles qui pensent qu'en Afrique, de façon générale, les femmes restent confrontées aux pesanteurs socioculturelles qui veulent que leur place soit à la maison et non dans l'espace public. La consultante en Genre voit aussi que l'analphabétisme limite le champ d'action des femmes, de même que la pauvreté et les corvées domestiques qui leur prennent énormément de temps et ne leur permettent pas de s'engager dans les affaires publiques.

Elle s'offusque aussi des violences de tout genre que les femmes subissent et qui les rendent vulnérables. Un tas de choses qui sont à l'origine de leur exclusion des processus de prise de décision, en l'occurrence la politique, la résolution des conflits et les affaires de haut niveau. Pour Nathalie Soro, la situation est identique pour la plupart des femmes de son pays, principalement celles vivant en milieu rural. Cet état de fait n'empêche pas pour autant sa reconnaissance du rôle important joué ces dernières années par les femmes ivoiriennes, surtout pendant la guerre.

Nathalie Soro fait savoir que les femmes du secteur du vivrier ont tout mis en œuvre au péril de leur vie pour alimenter les marchés de la capitale, ce qui a permis d'éviter une crise alimentaire pendant la guerre. Aussi, poursuit-elle, beaucoup se sont engagées en tant que volontaires dans les zones occupées par les rebelles pour assurer l'éducation des enfants à titre gracieux. Elle révèle que certaines ont assuré l'assistance médicale dans les mêmes conditions malgré les balles qui sifflaient. A l'en croire, les femmes ivoiriennes ont su entreprendre des actions de conciliation des deux camps pour la reprise des négociations, ce qui a abouti au dialogue direct de Ouagadougou entre les protagonistes de la crise qui a conduit à l'organisation des élections de 2010.

Et lorsque le dialogue social a été interrompu en 2016, les femmes ont été associées à la table de négociation. Ces femmes qui sont récemment allées rencontrer la Ministre de la Solidarité dans le cadre du conflit né entre le député et la femme policière qui a été brutalisée tentent, Selon la jeune Nathalie, d'influencer les processus de paix par des actions. Des actions toutefois peu connues qui donnent l'impression que les femmes ne sont pas influentes alors qu'elles ont réussi à maintes reprises à influencer le cours de certains processus, parfois même dans l'ombre.

Parlant des obstacles aux actions féminines, Nathalie Soro trouve que les femmes sont souvent confrontées à la concurrence malsaine entre elles-mêmes à cause des querelles de positionnement. « Souvent, elles ont en face d'elles des hommes qui ne les acceptent pas comme interlocutrices du fait de la position qu'elles sont censées avoir derrière les hommes et non en face d'eux », s'indigne-t-elle, non sans proposer quelques pistes de solutions.

Pour ainsi changer la donne et transformer les femmes victimes en véritables actrices, Nathalie Soro trouve nécessaire de sensibiliser les hommes sur le potentiel transformateur des femmes tout en mettant en œuvre la résolution 1325.

De faire du lobbying et un plaidoyer auprès des Nations Unies afin que les femmes soient positionnées comme Chefs à la tête des missions de maintien de la paix dans les pays en conflit. S'il le faut également, sensibiliser les leaders communautaires afin qu'ils acceptent le leadership des femmes dans la gestion des conflits dans la communauté.

Comme bonnes pratiques, Nathalie Soro, à l'instar de ses collègues ivoiriennes, donne l'exemple du succès de la fameuse marche des femmes sur la prison de Grand Bassam en 1949 pour exiger

la libération des responsables du PDCI RDA emprisonnés alors par l'administration coloniale. La rencontre des femmes avec les rebelles pendant la guerre qui a déclenché en 2002 constitue également un succès de la classe féminine en ce sens qu'elle a permis d'aboutir finalement au dialogue direct de Ouagadougou qui a permis d'organiser l'élection présidentielle de 2010.

Aujourd'hui encore, nous révèle-t-elle, elles ont en projet d'initier une rencontre avec le Chef de l'Etat pour plaider la libération des « prisonniers politiques » issus de la crise postélectorale. Dans la mise en œuvre des politiques publiques en Côte d'Ivoire,

Nathalie Soro trouve que les femmes s'organisent tant bien que mal pour accompagner l'Etat à travers les organisations qu'elles dirigent. Elle cite entre autres l'Association des femmes juristes qui travaille à rendre l'accès à la justice plus facile aux populations par le biais des cliniques juridiques et la POECI (Plateforme des Organisations de la Société Civile pour l'Observation des Elections en Côte d'Ivoire) à travers lesquelles les jeunes et les femmes s'organisent pour agir dans la réalisation des politiques publiques. A noter aussi que pendant la période de la crise, les femmes ont pris part au conflit.

Nathalie Soro se rappelle de celles qui ont contribué sur le terrain à organiser la solidarité pour l'accueil des déplacés de guerre. Et de celles ayant aidé à exfiltrer beaucoup d'hommes qui étaient condamnés à mourir par leurs adversaires. Certaines, renseigne-t-elle, ont travaillé lors des négociations dans le staff des protagonistes en tant que personnes ressources sur le plan juridique. Ce qui lui fait affirmer que les femmes ont pris part aux négociations même si elles n'étaient pas aux premières loges. Et de préciser que les femmes rurales ne sont pas restées en marge car ayant, par leur labeur, continué à produire, même dans les zones occupées, le vivrier qui a permis de réduire les effets néfastes de la guerre. Surtout en ce qui concerne l'alimentation des populations piégées par les combats dans les deux camps.



Résidence Bibi, Rue des Gourmets/Ile de Gorée
BP : 05, Gorée/Dakar-Sénégal
Tél : (+221) 33 849 48 49
info@goreinstitut.org
www.goreinstitut.org